

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
**ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT**  
**DE LA PECHE ARTISANALE**  
**RAPPORT FINAL**

JICA LIBRARY



1173134{6}

**AOUT 2003**

OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO.,LTD.  
ET  
IC NET LIMITED

AFF

JR

03-50

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)  
Ministère de la Pêche et de l' Aquaculture  
République de Guinée

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
**ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT**  
**DE LA PECHE ARTISANALE**  
**RAPPORT FINAL**

**AOUT 2003**

OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO.,LTD.  
ET  
IC NET LIMITED



1173134【6】

## AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Guinée, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter l'Etude du Plan de Développement de la Pêche Artisanale en Guinée et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

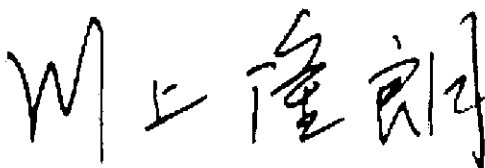
La JICA a envoyé en République de Guinée une mission d'étude, dirigée par Monsieur Yasuo ISHIMOTO, Overseas Afro-Fisheries Consultants Co., Ltd., à trois reprises pendant la période entre mars 2000 et juin 2003, mais interrompue pendant deux années entre-temps.

Après un échange de vues avec les personnes concernées du Gouvernement de la République de Guinée, la mission a effectué des études dans la zone faisant l'objet du projet. Au retour de la mission au Japon, l'étude a été approfondie et le présent rapport a été complété.

J'espère que ce rapport va contribuer à l'avancement du projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux personnes concernées de la République de Guinée pour leur coopération avec la mission d'étude.

Août 2003



Takao KAWAKAMI  
Président  
Agence Japonaise de Coopération Internationale

Août 2003

M. Takao KAWAKAMI  
Président  
Agence Japonaise de Coopération Internationale  
Tokyo, Japon

## Lettre de présentation

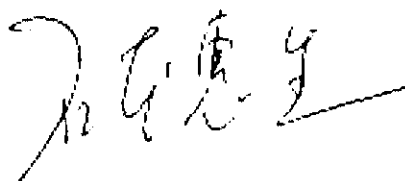
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur «l'Etude du Plan de Développement de la Pêche Artisanale» en République de Guinée.

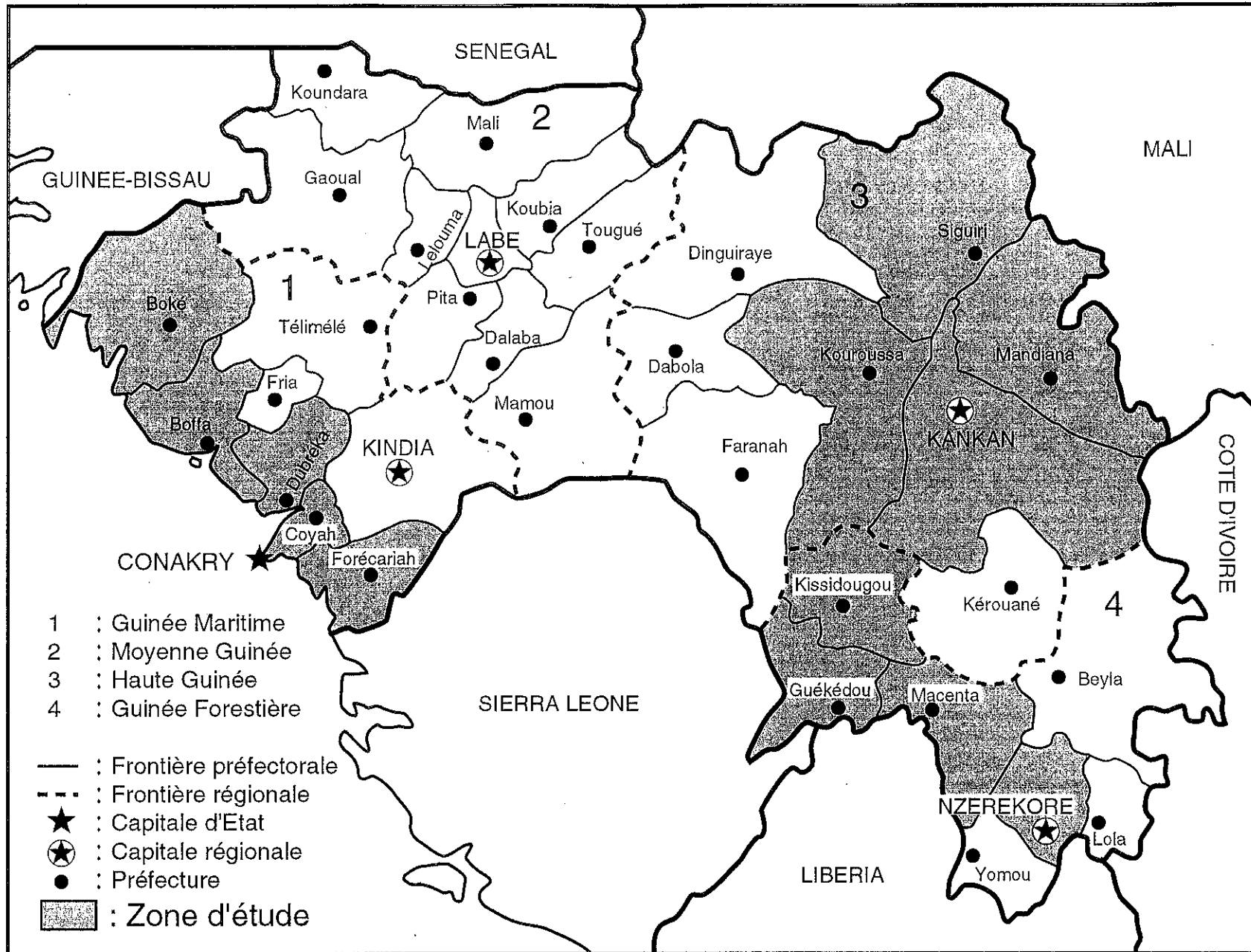
Le rapport de cette étude, réalisée en relation étroite avec les organismes concernés, à commencer par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture de Guinée, compile les résultats de l'étude effectuée par la mission d'étude pendant la période entre mars 2000 et juin 2003, mais interrompue pendant deux années entre-temps. Ce rapport se compose du Schéma directeur pour le développement de la pêche artisanale en Guinée et d'une étude de faisabilité concernant 6 projets prioritaires.

Nous tenons à remercier en particulier, les personnes concernées de votre agence, ainsi que celles du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon de leur compréhension et de leur collaboration au cours de cette étude. Nous vous informons également que nous avons bénéficié de la collaboration des organismes concernés du gouvernement guinéen, en particulier du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Nous souhaitons exprimer nos plus profonds remerciements pour les conseils et la collaboration considérable que nous a apportés le personnel de l'Ambassade du Japon en Guinée.

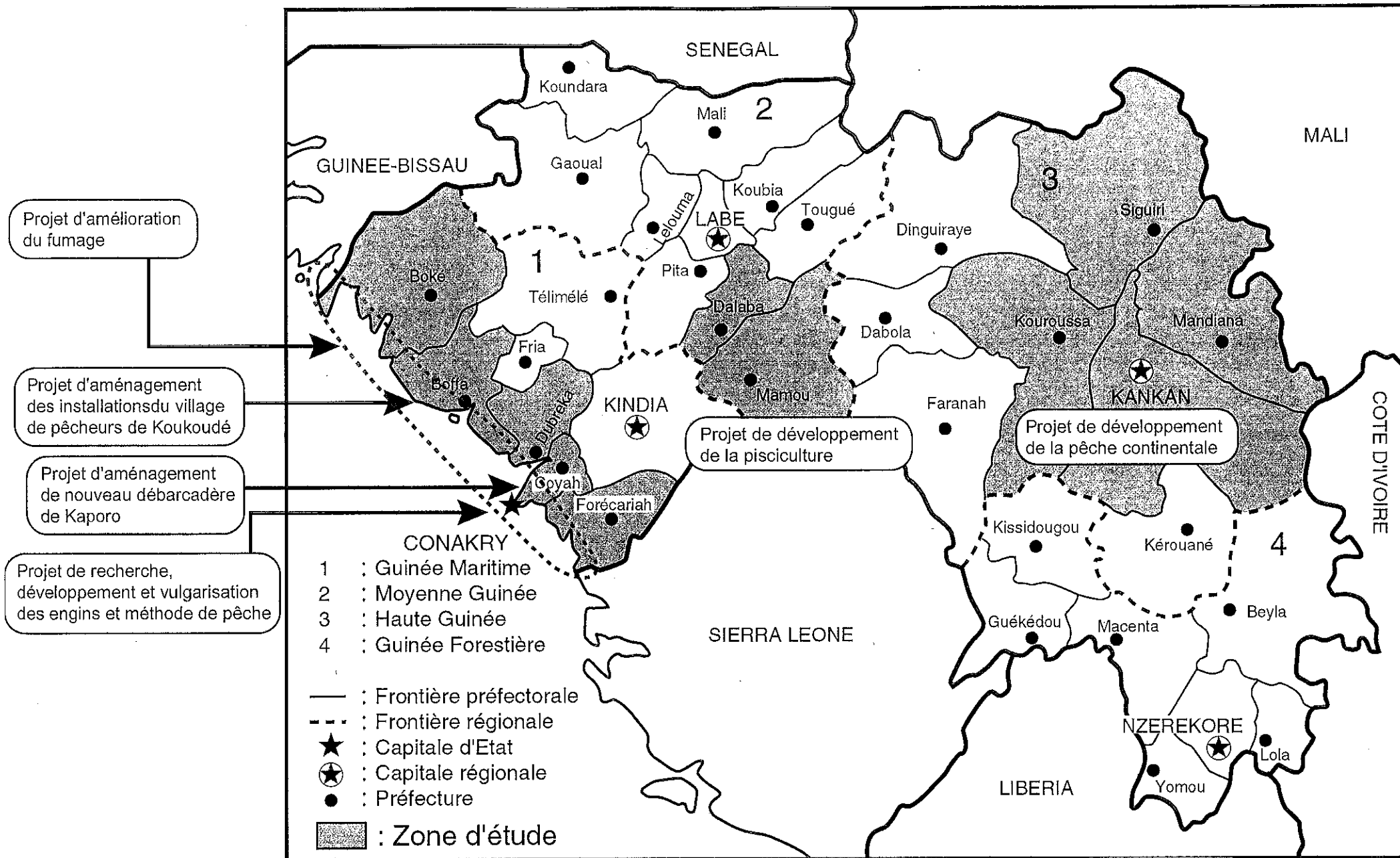
En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



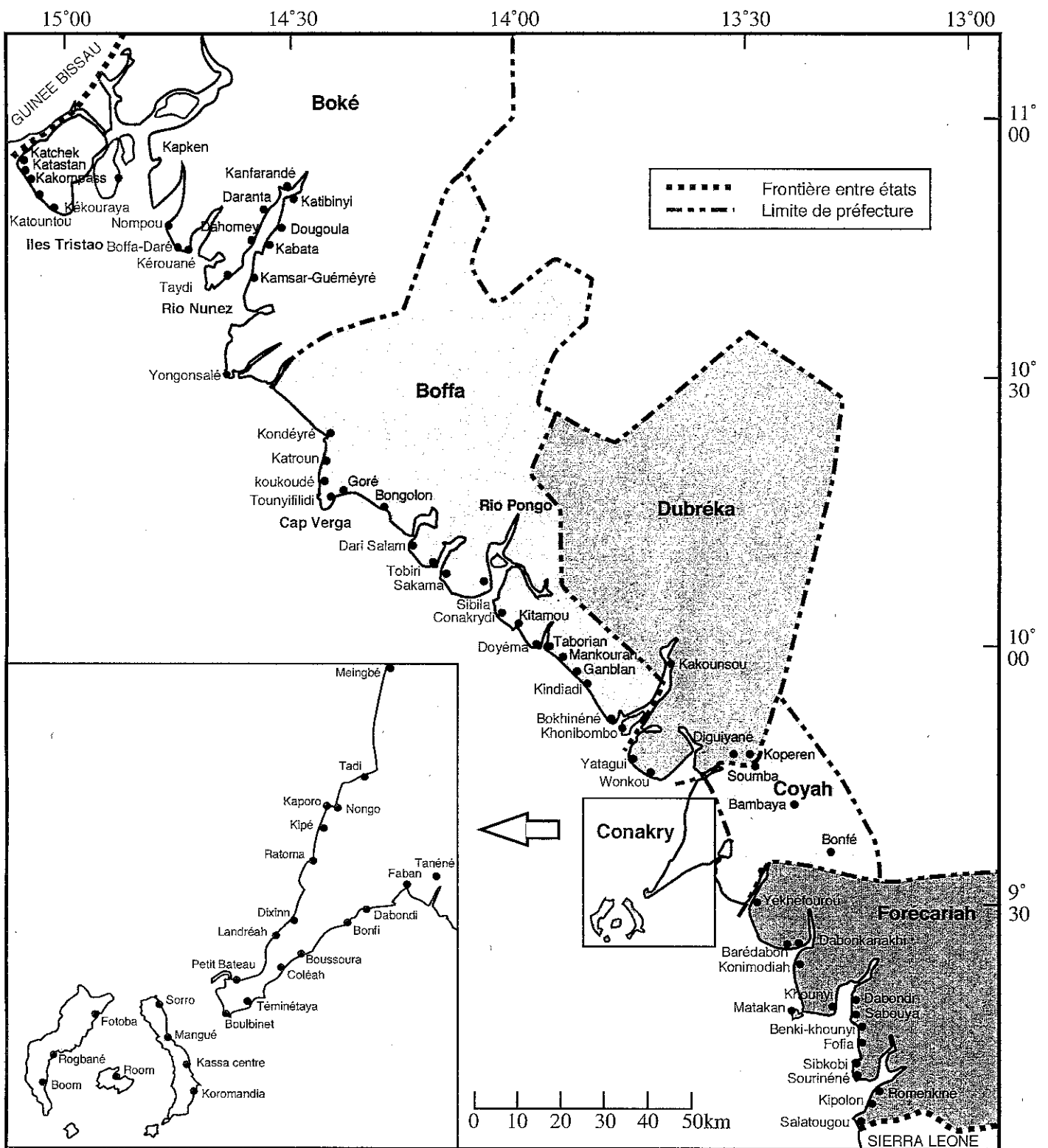
Yasuo ISHIMOTO  
Chef de la mission  
Mission d'étude du Plan de Développement de la Pêche  
Artisanale en République de Guinée  
Overseas Afro-Fisheries Consultants Co., Ltd.  
IC Net Limited



ZONE D'ETUDE PHASE SCHEMA DIRECTEUR (2000)



ZONE D'ETUDE DE FAISABILITE (2002~03) ET PROJETS PRIORITAIRES



**DEBARCADERES DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME GUINEENNE**



## **Résumé**

### **1. Contexte**

En République de Guinée, la pêche est un des secteurs économiques importants, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après les statistiques 1997, et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. Mais la consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins (27,8kg /hab. au Sénégal, 19,8kg /hab. en Côte d'Ivoire etc.).

Depuis 10 ans, la pêche est un des secteurs économiques prioritaires du gouvernement guinéen du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'augmentation de revenus des habitants et du revenu national, et de la création d'emplois. Les 8 objectifs suivants du secteur de la pêche ont été inscrits par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (anc. Ministère de la Pêche et de l'Elevage) dans le cadre du plan «Guinée, Vision 2010», plan à moyen et long terme défini par le gouvernement guinéen en août 1997 :

1. Gestion rationnelle des ressources
2. Appui général et massif au développement de la pêche artisanale
3. Développement de la pêche artisanale orientée vers l'exportation
4. Promotion sélective de l'aquaculture en eau douce
5. Gestion multidimensionnelle de la pêche continentale
6. Développement de la crevetticulture
7. Développement de la pêche industrielle
8. Renforcement institutionnel

Mais des problèmes comme le manque d'informations sur les ressources, les techniques de transformation insuffisamment développées, l'absence de système de soutien auprès des pêcheurs, le non-aménagement des installations et de l'organisation pour la distribution, la transformation et la promotion des ventes, les problèmes d'accès aux villages de pêcheurs, le non-aménagement des infrastructures sociales etc. ont empêché l'établissement d'un programme d'action concret. Le gouvernement guinéen a demandé au gouvernement japonais l'établissement d'un Schéma directeur pour le secteur de la pêche artisanale et la proposition des projets prioritaires, basés sur ledit Plan à moyen et long terme.

### **2. Objectif de l'étude**

La présente étude a pour objectif d'établir un Schéma directeur portant sur l'amélioration de la production dans le secteur de la pêche artisanale, la promotion de transformation et de distribution halieutique, le renforcement de l'organisation des pêcheurs, le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, ainsi que de proposer le plan pour les projets de développement prioritaires et d'effectuer l'étude de faisabilité s'y rapportant. Cette étude permettra de satisfaire la demande alimentaire de la population guinéenne dont le taux de croissance démographique va fortement augmenter (2,8% annuels) à moyen et long terme et d'accomplir les objectifs du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) établi en 2002, à savoir la création d'emplois et le développement régional par le biais du développement durable du secteur de la pêche artisanale. Elle vise également à opérer un transfert technologique, portant sur le savoir-faire d'étude, comme les méthodes d'étude et l'élaboration de propositions pour les projets, vis-à-vis des techniciens homologues au cours de l'étude.

### 3. Description détaillée de l'Etude

Cette étude comprend deux phases : l'étude du Schéma directeur (Phase 1) exécutée de mars à juin 2000 et l'étude de faisabilité (Phase 2) exécutée d'octobre 2002 à janvier 2003. Il y a un vide de plus de deux ans entre ces deux phases parce que l'étude a été temporairement interrompue à cause des conflits frontaliers entre les troupes rebelles du Libéria et de la Sierra Leone et l'armée guinéenne qui ont commencé en septembre 2000. Bien que les conflits frontaliers apaisés ne soient pas encore entièrement terminés, comme la sécurité publique ne pose pas de problème dans les zones autres que frontalières, des discussions pour la reprise de l'étude ont eu lieu entre les deux pays en juillet 2002, et l'étude de la Phase 2 a redémarré en octobre 2002.

Pour l'étude du Schéma directeur, nous avons sélectionné les régions cibles ci-après : 5 préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah (incluant la zone métropolitaine de Conakry) et Forécariah en Guinée Maritime, 4 préfectures de Kankan, Kouroussa, Siguiri et Mandiana en Haute Guinée et 4 préfectures de Nzérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou en Guinée Forestière. L'Etude, sur la base d'une enquête locale réalisée avec l'homologue, comprenait les volets suivants : RRA dans des villages représentatifs, ateliers sur le thème de la consommation des produits halieutiques, ateliers GCP (Gestion du cycle de projet) pour le personnel du Ministère de la pêche et de l'Aquaculture et pour les fumeuses, étude statistique sur les débarquements, étude sur la gestion des ménages de pêcheurs au moyen de registres, etc. Sur la base des informations collectées au fil de ces études, nous avons porté les discussions avec les homologues pour les plusieurs fois, et la proposition du Schéma directeur a été faite. De plus, pour les mesures les plus importantes du Schéma directeur, nous avons présenté six propositions concrètes de projet devant faire l'objet d'une étude de faisabilité.

Cette étude de faisabilité consistait, d'une part, en une étude détaillée des 6 projets prioritaires ci-dessous, ainsi que, d'autre part, en un transfert technologique réalisé notamment via des essais expérimentaux de petite envergure et des ateliers.

1. Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche
2. Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé
3. Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo
4. Projet de développement de la pisciculture
5. Projet de développement de la pêche continentale
6. Projet d'amélioration du fumage

En outre, concernant le Projet de création d'un fonds de développement de la pêche (dont l'importance a été reconnue à l'étape de l'étude du Schéma directeur), le financement de fonds pour la pêche est déjà commencé dans le cadre de projets similaires et de la part d'institutions financières existantes, et puisque le montant de ce financement possible a été jugé suffisant pour répondre à la demande de fonds, nous avons décidé d'exclure ce projet des projets prioritaires de l'Etude.

## **4. Etat actuel de la pêche artisanale**

### **4-1. Aperçu**

Le secteur de la pêche en Guinée peut être divisé, en gros, en trois catégories : pêche artisanale maritime, pêche industrielle maritime et pêche continentale. Les volumes de production de ces sous-secteurs sont respectivement de 52.000, 23.000 et 5.000 tonnes. Le plateau continental, qui constitue la plus grande pêcherie du secteur de la pêche côtière, est d'une dimension inégalée chez les pays littoraux voisins, s'étendant sur 87 milles dans la partie sud et sur 104 milles dans la partie nord du pays. La surface maritime dont la profondeur est de 200 m ou moins s'étend sur 43.000 km<sup>2</sup>, dont 70% est occupée par des eaux très peu profondes, soit 40 m ou moins. Dans le secteur de la pêche artisanale maritime, la pêche s'effectue au moyen de pirogues en bois équipées ou non d'un moteur hors-bord (longueur totale de 7 à 15 m). Les poissons sont capturés par filet maillant, filet maillant encerclant, filet tournant, palangre et pêche à la ligne. Les poissons capturés par ces types de pêche sont des poissons pélagiques tels que sardine, allache (nom local Bonga), maquereau, scombre etc. et des poissons benthiques tels que sole, daurade, mérrou. Selon les données statistiques de 1996, le nombre de pirogues s'élevait officiellement à 2.400, dont environ la moitié étaient équipées d'un moteur hors-bord. La pêche industrielle, sur la base de licences de pêche, se pratique sur une grande envergure dans les eaux situées à l'intérieur des 200 milles marins de la zone maritime guinéenne. En 1999, 236 licences de pêche avaient été émises, mais le nombre de navires de pêche en opération était de 149. Parmi eux figurent un grand nombre de navires étrangers, qui pratiquent principalement le chalutage et la pêche à la senne. La zone d'opérations de pêche établie pour ces navires commence à une distance de 10 milles du littoral, mais de nombreux navires ignorent ce règlement et pénètrent dans les eaux moins profondes, causant inévitablement des problèmes avec les pêcheurs artisanaux. Quant à la pêche continentale, elle se pratique principalement dans le cours du fleuve Niger en Haute Guinée, par quelque 2.500 personnes (pêcheurs professionnels et agri-pêcheurs). Au moyen de pirogues non motorisées de 5 à 10 m, ces pêcheurs pratiquent la pêche au filet maillant, à l'épervier, à la nasse et à la palangre pour capturer des carpes, tilapias, silures, etc. Grâce à la stabilité pluviométrique qui caractérise la Guinée forestière tout au long de l'année, on dit qu'elle possède le potentiel le plus élevé du pays pour le développement de la pisciculture continentale. Quelques pisciculteurs privés y pratiquent déjà l'élevage des tilapias, mais à une échelle extrêmement réduite.

Les captures de la pêche maritime sont débarquées dans les divers débarcadères et villages de pêcheurs, et la plus grande partie (environ 96%) est consommée en Guinée, fournissant ainsi une précieuse source de protéines aux habitants. Dans les débarcadères, de nombreux poissons débarqués sont ensuite transformés en poisson fumé par les femmes pour assurer leur conservation, puis distribués sous cette forme dans tout le pays. Par ailleurs, dans la région de Conakry et sur une partie de la zone littorale, on distribue du poisson frais conservé dans la glace, dont une partie est principalement destinée à l'exportation vers le marché européen. Dans les régions intérieures éloignées du littoral et dépourvues d'infrastructures fonctionnelles telles que les installations de réfrigération, des sociétés privées guinéennes vendent à bas prix des produits congelés de la mer (bologui, maquereau, etc.), et l'insuffisance de la production locale est compensée par l'importation, en grande quantité et à bas prix, de poisson fumé provenant du sud du Sénégal.

La Guinée est traditionnellement un pays agricole et ne possède pas de tradition halieutique. Les habitants y fondaient des villages à une faible distance du littoral et pratiquaient l'agriculture et l'élevage. Avec la venue des pêcheurs de la Sierra Leone et l'établissement de campements saisonniers sur le littoral, les Guinéens commençaient peu à

peu à s'intéresser à la pêche et à venir s'établir dans les campements, où ils apprenaient d'abord les techniques de pêche auprès des pêcheurs de la Sierra Leone avant de la pratiquer de manière autonome. C'est ainsi que, graduellement, ces campements devenaient un lieu de résidence permanent pour les pêcheurs guinéens et se sont ensuite transformés en villages de pêche. Il en a été de même dans les régions intérieures. Au contact des pêcheurs du Mali (les Bozo) qui remontaient les cours d'eau à la poursuite du poisson, les Malinkés (qui formaient à l'origine un peuple d'agriculteurs) ont appris les techniques de pêche puis pratiqué la pêche de manière autonome. Dans le sous-secteur de la pêche continentale, près de 70% des pêcheurs pratiquent encore aujourd'hui l'agriculture, pour des raisons notamment économiques (n'arrivant pas à vivre que de la pêche fluviale).

#### 4-2. Problèmes de la pêche artisanale

On peut diviser comme dans le tableau ci-dessous les problèmes des sous-secteurs respectifs.

Sous-secteurs	Problèmes à résoudre
Pêche maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les navires de pêche industrielle effectuent de manière répétée des opérations illégales à l'intérieur de la zone de pêche réservée à la pêche artisanale (qui s'étend jusqu'à 10 milles marins du littoral). Non seulement ils mettent en danger des vies humaines et endommagent les engins de pêche, mais ils provoquent la destruction des pêcheries.</li> <li>• Le prix des moteurs hors-bord et des engins de pêche étant élevé, il n'est pas facile pour les pêcheurs d'en faire l'achat.</li> <li>• L'aménagement d'installations de débarquement accuse un retard, ce qui provoque des pertes et une baisse de qualité du poisson après la capture.</li> <li>• On utilise des techniques de pêche venues de l'étranger, avec des engins et méthodes non adaptés à l'environnement des pêcheries guinéennes.</li> <li>• On note une tendance à la capture excessive des ressources benthiques, tandis que les ressources pélagiques peuvent être exploitées.</li> <li>• Nombreux sont les fours de fumage à faible efficacité. Ils entraînent des risques d'incendie, coûtent cher en matériaux de fumage, imposent une lourde charge de travail aux femmes, et constituent un fardeau pour l'environnement à cause de la coupe des mangroves.</li> </ul>
Pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les revenus des pêcheurs sont instables.</li> <li>• Les pêcheurs se déplaçant, il est difficile d'aménager un réseau de distribution.</li> <li>• Les pêcheries que constituent les cours d'eau font face à l'ensablement.</li> <li>• On ne connaît pas bien l'état des ressources fluviales (absence d'un système de statistiques).</li> </ul>
Pisciculture continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation des techniciens accuse un retard.</li> <li>• Il faut établir le lien entre le développement des bas-fonds et le secteur agricole.</li> </ul>
Communautés des villages de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'infrastructures sociales (routes, électricité, puits, écoles, dispensaires, etc.)</li> <li>• Faible taux d'alphabétisation (les enfants des pêcheurs ne vont pas à l'école).</li> </ul>
Administration halieutique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déséquilibre des effectifs entre les administrations centrales et régionales.</li> <li>• Insuffisance des budgets alloués aux activités régionales (locales)</li> <li>• Manque de coordination des projets</li> <li>• Manque de personnel jeune (il y a un risque élevé de coupure avec les générations futures)</li> </ul>

## Schématisation du Plan Directeur de développement de la pêche artisanale

Objectifs	Programme par sous-secteur	Politiques concrètes	Projets prioritaires
Réduction de pauvreté	Programme d'amélioration de la production de la pêche côtière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la motorisation des pirogues</li> <li>- Développement des ressources inexploitées</li> <li>- Diversification des engins et méthodes de pêche</li> <li>- Renforcement de l'efficacité des opérations des pirogues pêchant des poissons pour l'exportation et maintien de la fraîcheur</li> <li>- Aménagement des statistiques de la pêche artisanale</li> <li>- Amélioration de la gestion des ressources de la pêche artisanale</li> <li>- Amélioration de la sécurité en mer</li> </ul>	Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche
	Programme d'amélioration de la distribution des produits halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du marché de poisson à Conakry</li> <li>- Amélioration de la commercialisation locale des produits de pêche</li> </ul>	
	Programme d'amélioration des installations des villages de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des installations halieutiques de la presqu'île de Conakry</li> <li>- Amélioration des installations halieutiques dans les régions</li> <li>- Aménagement d'installations profitant de l'environnement naturel</li> <li>- Amélioration de l'environnement de production et du cadre de vie dans les villages de pêcheurs des régions</li> </ul>	Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo
Sécurité alimentaire	Programme de développement de la pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des revenus des pêcheurs par la pratique des activités agricoles parallèles</li> <li>- Aménagement des réseaux de distribution halieutiques</li> <li>- Promotion de la pêche de type gestion des ressources</li> </ul>	Projet de développement de la pêche continentale
	Programme de développement de la pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation avec développement agricole</li> <li>- Création d'un nouveau centre pour le développement de la pisciculture et accumulation des techniques piscicole locales</li> <li>- Développement de la pisciculture dans les bas-fonds</li> <li>- Etude de la pêche collective</li> </ul>	Projet de développement de la pisciculture
Développement durable	Programme d'éducation et formation des pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution d'ateliers par tournée pour l'éducation générale des pêcheurs artisanaux</li> <li>- Formation de vulgarisateurs, formateurs et chercheurs</li> <li>- Simulation de l'école professionnelle des techniques maritimes</li> <li>- Mise en valeur des centres de formation professionnelle</li> <li>- Emploi du système éducatif par groupement</li> </ul>	Projet d'amélioration du fumage
	Programme de formation des organisations des pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectation de vulgarisateurs de soutien dans les villages de pêcheurs</li> </ul>	
	Programme de renforcement des fonctions administratives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un budget d'activité régional</li> <li>- Correction du déséquilibre dans l'affectation du personnel dans la zone centre et dans les régions</li> <li>- Pratique sur les lieux de pêche du personnel</li> <li>- Correction de la mauvaise coordination entre les différentes directions régionales</li> <li>- Réexamen des objectifs de mesures efficaces</li> </ul>	
	Programme d'aménagement d'un système financier pour la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution et gestion du fonds de développement de la pêche</li> </ul>	Projet de création d'un fonds de développement de la pêche

## **5. Schéma directeur**

Le présent Schéma directeur, axé sur les sous-secteurs de la pêche artisanale (maritime et continentale) et de la pisciculture, s'intègre au plan à moyen terme de développement global halieutique proposé dans « Guinée Vision 2010 », tout en y ajoutant un volet de développement social. Les objectifs du Schéma directeur, tout en étant alignés sur ceux de « Guinée Vision 2010 », comprennent également les objectifs du DSRP, à savoir : (1) la réduction de la pauvreté, (2) un approvisionnement alimentaire stable et (3), un développement économique durable. Nous avons formulé des projets concrets et des mesures à prendre pour atteindre ces objectifs (voir la Figure en annexe).

L'exécution de ce Schéma directeur laisse espérer un développement de la pêche équilibré dans tout le pays, tenant compte des disparités économiques entre les régions. A savoir, le développement de chaque région tirera avantage de ses particularités, et aura des effets socio-économiques comme l'augmentation de la production alimentaire locale, la création d'emplois, voire la sédentarisation des habitants des villages. Cela correspond à la politique de base d'élimination de la centralisation et de développement régional poursuivie par le gouvernement. La pêche stimulée par région, couplée au développement de la distribution dans tout le pays, satisfera la consommation de produits halieutiques à tous les niveaux de consommation. Par ailleurs, cela contribuera largement à l'amélioration de leur niveau de vie et au renouvellement autonome des équipements de pêche des producteurs, forcés à une production plus importante sous l'effet de la demande de consommation élargie, pour lequel le prix au producteur sera amélioré dans la relation de l'offre et de la demande. Mais le développement attachant unilatéralement trop d'importance à la pêche aura une influence néfaste sur les ressources halieutiques et leur environnement, c'est pourquoi l'exécution de chaque projet devra se faire en pleine harmonie avec l'environnement. Les points importants à prendre en compte pour la concrétisation du scénario ci-dessus sont comme suit.

### **Faciliter la fourniture des matériaux/équipements en engins de pêche**

Pour maintenir et développer la production halieutique, la condition minimale obligatoire est la fourniture des équipements de pêche, qui sont les moyens de production. La fourniture des équipements fait problème sur les lieux de production de toutes les régions, mais cette situation doit être arrangée au préalable. Un système de crédit agricole existe déjà en Guinée, et la mise en place d'une politique d'appui par système de crédit etc. répondant aux besoins financiers des pêcheurs se basant sur ce système est requise. Il sera important de réaliser l'autonomie des pêcheurs, même sur le plan de la fourniture des équipements.

### **Prendre en compte du potentiel de développement des ressources**

Le renforcement de la capacité de pêche et l'augmentation de la production ont pour condition préalable l'existence d'un stock en ressources permettant de les assurer. Selon les rapports existants sur les ressources, les poissons benthiques du littoral est dans un état d'exploitation excessive et le développement desdits poissons ne pourra pratiquement pas être renforcé à l'étape actuelle. Mais on peut croire qu'il existe une marge considérable pour les petits pélagiques. Le Schéma directeur de cette étude sera centré sur l'exploitation des ressources en petits pélagiques, et propose de renforcer la capacité de pêche par la promotion de la motorisation des pirogues, et l'introduction et la conversion à des méthodes de pêche plus efficaces.

## **Aménager des infrastructures de pêche**

Une étude totale des installations de débarquement et des marchés qui permettront de livrer les produits halieutiques aux consommateurs, voire de l'aménagement des routes d'accès aux villages de pêcheurs sera faite en mettant en parallèle l'augmentation de la production halieutique et l'utilisation rationnelle des ressources. Ces opérations de pêche dépassant la sphère d'exécution du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, un aménagement prenant une perspective à long terme est nécessaire en collaboration avec les habitants des environs, les collectivités locales, ainsi que les ministères et agences concernés.

## **Promouvoir la pêche continentale et la pisciculture**

Du point de vue de l'approvisionnement stable en produits alimentaires et de la création d'emplois, il est nécessaire de développer non seulement la pêche côtière, mais aussi la pêche continentale et la pisciculture sur lesquelles les efforts de développement ont peu porté jusqu'à présent. En Haute Guinée et Guinée Forestière de l'intérieur, il est très difficile d'apprécier les bienfaits des abondantes ressources halieutiques du littoral, sauf Bonga fumé, à cause des conditions géographiques qui exigent un transport de longue durée. La consommation annuelle de poisson par personne se limite à environ 4 kg, l'approvisionnement est largement insuffisant par rapport à la demande importante. Ce Schéma directeur propose de stimuler largement la distribution des produits halieutiques dans la zone littorale et à l'intérieur du pays pour élargir la distribution des produits halieutiques dans tout le pays. Dans ce cadre, il propose d'augmenter la production halieutique et d'améliorer la distribution dans l'intérieur en tirant profit de son environnement naturel. Concrètement, on peut citer la promotion de la pisciculture extensive et une pêche de type cumulant l'agriculture en Haute Guinée. Il va sans dire que l'harmonie avec la nature sera toujours nécessaire pour le développement de la pêche parce que, dans l'intérieur, la surface des plans d'eau est beaucoup plus petite que sur le littoral, ce qui peut facilement mener à une dégradation de l'environnement naturel et affecter les activités de production.

## **6. Projets prioritaires**

Dans le cadre du Schéma directeur, nous avons défini des projets prioritaires centrés sur les domaines à haute priorité, par extraction de sous-programmes à caractère d'urgence, hautement efficaces, à bénéficiaires importants, ou bien par proposition de nouveaux projets. Il y a 6 projets prenant en compte l'ensemble de la zone concernée à environnements naturels et environnements socioéconomiques différents.

### **6-1. Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche**

#### **Contexte :**

La pratique de la pêche artisanale en Guinée n'a pas une longue histoire derrière elle. Les engins et méthodes de pêche qu'on utilise sur son littoral provenant en grande majorité de pêcheurs migrants venus des pays voisins, ils n'ont pas initialement développés et adaptés aux conditions maritimes du littoral guinéen, aux particularités des espèces de poisson qu'on y trouve et aux coutumes de ses pêcheurs. C'est un des facteurs qui n'expliquent pourquoi l'efficacité de la pêche n'y est pas toujours élevée et pourquoi les volumes de capture ne peuvent pas y connaître d'augmentation. S'ajoutent, comme autres facteurs expliquant la stagnation du développement de la pêche artisanale, l'absence d'un organisme de

développement et vulgarisation des techniques de pêche artisanale au sein du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture de Guinée, ainsi que l'absence de formation de personnel spécialisé en pêche artisanale.

Les essais expérimentaux effectués pendant la période d'étude ont permis de vérifier l'effet d'attraction exercé, sur les poissons pélagiques, par des techniques introduites relativement simples telles que le pharillon et le récif flottant. On peut également espérer une diversification des activités de pêche par l'introduction de nouveaux engins tels que la senne coulissante et le pot à poulpe, par l'amélioration des divers filets maillants et par le raffinement des méthodes de pêche à la ligne.

Sur la base de la situation actuelle, nous avons élaboré un plan mettant principalement l'accent sur la formation d'une organisation consacrée au développement des techniques de pêche, et comprenant deux volets, à savoir : d'une part, l'amélioration des engins et méthodes de pêche, et, d'autre part, la vulgarisation générale de ces engins et méthodes auprès des pêcheurs.

**Objectif :**

Les revenus des pêcheurs seront augmentés par une amélioration de la productivité dans le secteur de la pêche artisanale consécutive à l'amélioration et au développement des engins et méthodes de pêche.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les pêcheurs artisanaux côtiers dans leur ensemble.

**Contenu :**

Le présent Projet comportera trois phases : 1) création du Centre de Développement et Vulgarisation des Techniques de Pêche Artisanale, et stage de formation de son personnel ; 2) obtention d'une coopération technique extérieure et développement des techniques ; et 3) travaux de vulgarisation. D'ici la fin de la Phase 3, il faudra que le personnel et les matériaux/équipements aient été rassemblés en Guinée, pour que les activités s'effectuent ensuite avec une aide extérieure réduite dans le but d'en arriver à un développement autonome.

**Organismes d'exécution :**

Centre de Développement et Vulgarisation des Techniques de Pêche Artisanale (nom provisoire)

Centre de Motorisation des Barques de Boussoura du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture/Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

**Période :** Une période préparatoire de 2 ans, et une période d'exécution de 4 ans

**6-2. Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé**

**Contexte :**

Bien que le village de Koukoudé de la préfecture de Boffa soit avantagé par sa proximité de bonnes pêcheries, son développement est resté insuffisant parce que l'aménagement des infrastructures sociales comme les voies a pris du retard. Depuis quelques années, l'aménagement des voies d'accès a commencé, et les conditions pour le développement de la pêche, comme le commencement de l'achat des poissons nobles, sont petit à petit réunies.



**Objectif :**

Les poissons nobles et produits halieutiques transformés seront approvisionnés de manière stable. Les installations pour l'amélioration du cadre de vie du village seront aménagées, et l'environnement de travail des pêcheurs et fumeuses sera amélioré.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les 3.600 habitants du village, dont quelque 430 pêcheurs et quelque 730 fumeuses du village.

**Contenu :**

Les installations en relation avec la pêche et des infrastructures sociales du village seront aménagées.

Catégorie	Installations
Installations de pêche	Balises, jetée en pente, slipway, dépôt de pirogues, remise à engins de pêche, atelier de réparation des moteurs hors-bord, atelier de ramendage
Installations de manutention, distribution et transformation	Zone de manutention, marché, hangar de fumage, entrepôt pour les produits fumés
Installations de soutien à la production halieutique	Route d'accès, stationnement, installation d'évacuation des eaux pluviales, installation de station-service, installation d'alimentation en eau, installation d'évacuation des eaux usées, fabrique de glace et stockage de glace, chambre froide, installation de production d'électricité
Installations de bien-être social	Lieu de prière, garderie, installation de soins d'urgence, toilettes-douches, installation de traitement des déchets
Installations de gestion	Bureau administratif, clôtures
Installations pour l'amélioration du cadre de vie	Place commune, zones de verdure, jardin pour les enfants, école primaire publique, installation de soins médicaux et de santé publique, lieu de rassemblement communautaire, installation d'alimentation en eau, installation de traitement des déchets, réservoir d'eau pour la lutte contre l'incendie

**Organisme d'exécution :**

Le comité organisé centré sur le Comité de Développement de Débarcadère (CDD) de Koukoudé assurera la gestion des installations précitées avec le soutien du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

**Période :** La conception et l'exécution des travaux du Projet devraient exiger 5 ans.

**6-3. Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo****Contexte :**

Avec l'augmentation rapide de la population dans la ville de Conakry, et surtout dans les quartiers Est où se trouve Kaporo, la demande d'une fourniture en produits halieutiques répondant aux besoins des consommateurs en nombre croissant se renforce. Il y a à Kaporo des associations des pêcheurs bien organisées où les conditions requises sont réunies comme une forte volonté de développement des pêcheurs; mais il y a seulement un atelier de réparation des moteurs hors-bord, un atelier de réparation des engins de pêche, les installations de pêche requises pour répondre aux besoins ne sont pas aménagées.

**Objectif :**

Les produits halieutiques seront approvisionnés vers la partie Est de Conakry et les villes voisines. De plus, les installations pour l'amélioration du cadre de vie du quartier résidentiel à forte densité de la population en arrière-plan seront aménagées, et l'environnement de travail des pêcheurs et fumeuses sera amélioré.

**Bénéficiaires :**

Les 28.000 habitants des quartiers Kaporu/Nongo, dont quelque 500 pêcheurs, 300 fumeuses et 600 mareyeurs, seront les bénéficiaires directs.

**Contenu :**

Les installations en relation avec la pêche et des infrastructures sociales du village seront aménagées comme indiqué ci-dessous.

Catégorie	Installations
Installations de pêche	Balises, jetée en pente, quai d'accostage et quai d'amarrage, slipway, dépôt de pirogues, remise à engins de pêche, atelier de réparation des moteurs hors-bord, atelier de réparation des pirogues, atelier de ramendage
Installations de manutention, distribution et transformation	Zone de manutention, marché, hangar de fumage, entrepôt pour les produits fumés
Installations de soutien à la production halieutique	Voie d'accès, stationnement, installation d'évacuation des eaux pluviales, installation de station-service, installation d'alimentation en eau, installation de traitement des eaux usées, fabrique de glace et stockage de glace, chambre froide
Installations de bien-être social	Lieu de prière, garderie, installation de soins d'urgence, toilettes-douches, installation de traitement des déchets
Installations de gestion	Bureau administratif, bureaux pour les coopératives/associations respectives de pêcheurs, poste de gardien, clôtures
Installations pour l'amélioration du cadre de vie	Place publique, zones de verdure, jardin pour les enfants, école primaire publique, installation de soins médicaux et de santé publique, lieu de rassemblement communautaire, point d'eau (potable), installation de traitement des déchets etc.

**Organisme d'exécution :**

Le comité organisé centré sur les Comités de Développement de Débarcadère (CDD) de Kaporu et de Nongo assurera la gestion des installations précitées avec le soutien du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

**Période :**

La conception et l'exécution des travaux du Projet devraient exiger 3 ans.

**6-4. Projet de développement de la pisciculture continentale****Contexte :**

En Guinée, c'est dans la région de la Guinée Forestière que le potentiel de pisciculture continentale est le plus élevé. On dit que deuxième région est la Moyenne Guinée, en raison du nombre de bas-fonds constituant des terres adéquates, du nombre d'agriculteurs, des conditions climatiques, etc. Il existe actuellement une station piscicole à Tolo-Bafing de la

préfecture de Mamou. Cette station, dont l'aménagement des installations a été achevé en 1994, est la seule que possède le gouvernement guinéen, mais elle est quasi inutilisée en raison du manque de fonds et de l'insuffisance de techniciens, et le gouvernement guinéen cherche les moyens d'exploiter lesdites installations.

**Objectif :**

Nous visons à revitaliser la station piscicole de Tolo-Bafing, et à vulgariser la pratique de la pisciculture sur l'ensemble de la Moyenne Guinée afin d'assurer la stabilité de la production et de l'offre de produits halieutiques.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les employés de la station piscicole de Tolo-Bafing, ainsi que l'agence dont elle relève, à savoir : la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. A long terme, nous prévoyons que l'ensemble des 1.645.000 habitants de la Moyenne Guinée bénéficieront indirectement du Projet.

**Contenu :**

Aménager les installations existantes de la station piscicole de Tolo-Bafing, et y favoriser le développement technique et la formation du personnel en matière de pisciculture.

Eléments des travaux d'aménagement à la station piscicole

- Installations d'élevage intérieur (6 bassins intérieurs de 1 tonne)
- Construction de 2 étangs pour la ponte (100 m<sup>2</sup> par étang)
- Construction de 5 étangs d'essai de production (2.000 m<sup>2</sup> par étang)
- Logements des employés, groupe électrogène, équipements de recherche, etc.

Par l'envoi, à quelques reprises, d'experts sur de courtes périodes, on effectuera un transfert technologique auprès des quatre membres nouvellement engagés du personnel technique de la station. De plus, à compter de la cinquième année, le gouvernement guinéen engagera 10 vulgarisateurs, qui seront chargés de vulgariser dans l'ensemble de la Moyenne Guinée les techniques élaborées à la station.

**Organisme d'exécution :** Station piscicole de Tolo-Bafing

**Période :** 11 ans, comprenant la période de vulgarisation des techniques.

## **6-5. Projet de développement de la pêche continentale**

**Contexte :**

La pêche continentale est généralement une activité économique fragile facilement influencée par l'environnement naturel et social. Beaucoup des pêcheurs pratiquant la pêche fluviale ont comme particularité d'être des agri-pêcheurs qui quittent leur village pendant la saison sèche pour pratiquer la pêche au campement. Les problèmes de ce secteur mis en évidence au cours de l'étude effectuée jusqu'ici sont 1) la difficulté de la fourniture d'engins de pêche, 2) la gestion des ressources halieutiques, et 3) l'ensablement du lit fluvial.

**Objectif :**

Le cadre de vie des pêcheurs artisanaux sera amélioré par l'utilisation durable des ressources de la pêche continentale.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les quelque 2.000 pêcheurs pratiquant la pêche continentale dans les 4 préfectures de Haute Guinée.

**Contenu :**

Le développement global de la pêche continentale sera assuré par unification des projets de petite envergure prévus en réponse aux différents éléments en relation avec ce secteur. Concrètement, les 4 composants ci-dessous sont proposés :

## 1) Développement de la distribution du poisson frais

Des congélateurs à énergie solaire seront installés dans 2 villages de pêcheurs importants de la préfecture de Kankan.

## 2) Mesures contre l'ensablement du lit fluvial

Transfert des briquetiers qui retournent la couche de sol superficielle des rives pour fabriquer des briques d'argile et restauration des berges

## 3) Gestion des ressources fluviales par les pêcheurs

Etablissement d'un système des statistiques de pêche, et élaboration et mise en pratique d'un manuel de gestion des ressources au niveau du village et au niveau du système hydrographique centré sur les pêcheurs

## 4) Microfinancement

Financement pour la fourniture d'engins de pêche et de matériel agricole

**Organisme d'exécution :**

Bureau de Stratégie et de Développement, Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du même ministère et directeurs préfectoraux de cette direction

**Période : 5 ans****6-6. Projet d'amélioration du fumage****Contexte :**

Des banda traditionnels, fours en fût etc. sont utilisés comme fours de fumage en Guinée, mais ils présentent beaucoup de problèmes comme la consommation importante de bois parce que l'efficacité de fumage est mauvaise, les risques d'incendie. Le banda amélioré dont l'usage se répand depuis quelques années est le meilleur moyen actuel pour résoudre ces problèmes, et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture prévoit aussi de développer encore leur emploi.

**Objectif :**

Les conditions de vie des femmes etc. qui s'occupent du fumage seront améliorées, en augmentant le profit par amélioration de l'environnement de travail du fumage. Et l'emploi de bois de feu sera réduit.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront quelque 1.500 à 2.400 fumeuses des 5 - 8 villages de pêcheurs principaux du littoral.

## Contenu :

Il s'agit d'un projet complet combinant la construction d'installations de fumage et le soutien technique. Concrètement, une base d'activité efficace sera créée après l'achèvement des installations de fumage, en assurant une formation comprenant alphabétisation, comptabilité, gestion d'organisation, gestion de la santé, hygiène etc. aux villageois pratiquant le fumage, et en renforçant leurs associations. De plus, la construction des fours améliorés de type participatif sera faite à la charge des bénéficiaires ou du gouvernement guinéen. Des hangars de fumage seront construits dans 6 villages de pêcheurs du littoral. De plus, la construction des petits ateliers de fumage amélioré, l'amélioration des fours auront lieu dans tous les villages, et un système d'expédition et de gestion communes sera établi.

## Organisme d'exécution :

L'organisme d'exécution du Projet sera une équipe composée de bailleurs de fonds, du Ministère la Pêche et de l'Aquaculture, du village et de consultants internationaux et locaux.

## Période : 5 ans

## 7. Coûts d'activités

Projets prioritaires	En francs guinéens (FG)	En yens japonais
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	5.512.600.000	330.756.000
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	15.385.286.000	923.117.160
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	8.460.536.000	507.632.160
Projet de développement de la pisciculture	5.471.709.000	328.302.540
Projet de développement de la pêche continentale	1.887.550.000	113.253.000
Projet d'amélioration du fumage	4.614.600.000	276.876.000
Total	41.332.281.000	2.479.936.860

Note : 1 FG=0,06 yen japonais (1 dollar américain = 2.000 FG, 1 dollar américain = 120 yens japonais)

## 8. Evaluations

### 8-1. Evaluations économique et financière

L'évaluation financière des projets consiste à en évaluer la pertinence financière du point de vue de l'organisme d'exécution. Dans le cas des projets qui génèrent des bénéfices, on examine le caractère adéquat des revenus, dépenses et frais d'utilisation établis, afin d'évaluer la nature du projet en termes de bénéfices. Le plan de financement fait également l'objet d'un examen dans le cas des projets qui ne génèrent pas de bénéfices. D'un autre côté, l'évaluation économique des projets est effectuée du point de vue de l'Etat, avec pour objectif la sélection des projets de manière à assurer la répartition la plus adéquate des ressources. Pour cette raison, la méthode d'évaluation consiste, pour les projets en question, à calculer les bénéfices qu'ils entraîneront pour l'économie nationale, et les coûts nécessaires à leur exécution. Elle permet de vérifier si, en vertu de la comparaison entre ces bénéfices et coûts, leur exécution est adéquate du point de vue de l'économie nationale. Il s'agit, en d'autres termes, d'une façon d'évaluer l'efficacité des projets d'activités publiques. L'estimation des bénéfices de notre évaluation économique se limite aux éléments quantifiables, mais lorsque les bénéfices ne sont pas quantifiables, ils sont décrits de manière qualitative. Les résultats de notre évaluation économique et financière des projets prioritaires sont tels qu'indiqués ci-dessous.

Projets prioritaires	Taux de rentabilité économique interne	Taux de rentabilité financière interne	Estimation qualitative des bénéfices
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des revenus dans la pêche</li> <li>• Réduction des frais d'opération</li> <li>• Conservation de l'environnement</li> <li>• Acquisition de devises étrangères</li> </ul>
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	1,9 %	Non calculable	Bénéfices engendrés par l'aménagement d'infrastructures sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du taux de morbidité</li> <li>• Amélioration du cadre de vie</li> </ul>
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	0,8 %	Non calculable	Bénéfices engendrés par l'aménagement d'infrastructures sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du taux de morbidité</li> <li>• Amélioration du cadre de vie</li> </ul>
Projets prioritaires	Taux de rentabilité économique interne	Taux de rentabilité financière interne	Estimation qualitative des bénéfices
Projet de développement de la pisciculture	5,3 %	Non calculable	
Projet de développement de la pêche continentale (Développement de la distribution du poisson frais uniquement)	Sabadou-Baranama 17 % Sansanbaya 7 %	Non calculables	On peut espérer, en tant que bénéfices provenant des autres composants, la prévention de la baisse des volumes de captures dans le futur.
Projet d'amélioration du fumage	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des incendies</li> <li>• Economie en frais de combustion pour le fumage</li> <li>• Amélioration de l'environnement de travail pour le fumage</li> <li>• Augmentation des revenus pour le fumage</li> <li>• Allègement du fardeau imposé à l'environnement</li> </ul>

## 8-2. Evaluation des effets sur l'environnement

L'évaluation des effets sur l'environnement des projets prioritaires a été effectuée conformément à la « Code sur la protection et la mise en valeur de l'environnement » et aux « Grands lignes pour la prise en compte de l'environnement dans les études de développement de la pêche » (JICA, mars 1994). Les résultats sont tels qu'indiqués ci-dessous. Ils sont exprimés au moyen des lettres A à D, qui représentent l'importance des effets sur l'environnement (A correspondant à l'effet le plus élevé, et D au moins élevé).

Projets prioritaires	Phénomènes anticipés	Evaluation	Mesures
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	Pratiquement aucun	C	
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention de la génération des moustiques de la malaria</li> <li>• Exfoliation du sol dans les carrières de roche</li> <li>• Modification de la topographie côtière</li> <li>• Ecoulement du sable dragué</li> </ul>	Effet positif A B C	Mesures de prévention de l'écoulement du sable Suivi de la modification de la profondeur d'eau

Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet du remblai sur les ressources halieutiques et les mangroves</li> <li>• Exfoliation du sol dans les carrières de roche</li> <li>• Modification de la topographie côtière</li> <li>• Ecoulement du sable dragué</li> </ul>	B A B C	Mesures de prévention de l'écoulement du sable Mesures de prévention de l'écoulement du sable Suivi de la modification de la profondeur d'eau
Projet de développement de la pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets des eaux usées par la pisciculture</li> <li>• Modification de l'écosystème par l'introduction d'espèces étrangères</li> <li>• Effets des eaux usées du laboratoire</li> <li>• Effets de l'agrandissement et de la multiplication des étangs d'élevage</li> </ul>	D B D A	Suivi sur la qualité de l'eau Demander l'avis d'une organisation spécialisée Suivi sur la qualité de l'eau Nécessite une véritable évaluation des effets sur l'environnement
Projet de développement de la pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de l'emploi de combustibles fossiles par l'utilisation d'un générateur solaire</li> <li>• Augmentation des déchets nuisibles abandonnés (batteries)</li> <li>• Diminution de l'ensablement dans le lit du cours d'eau</li> <li>• Maintien des ressources halieutiques</li> <li>• Augmentation des filets de pêche abandonnés</li> </ul>	Effet positif B Effet positif Effet positif B	Traitement adéquat des déchets abandonnés Traitement adéquat des déchets abandonnés
Projet d'amélioration du fumage	Diminution du volume de coupe des mangroves	Effet positif	

## 9. Propositions

En tant qu'orientation pour l'application du Schéma directeur et pour la réalisation des projets prioritaires proposés, les travaux seront poursuivis principalement par le Bureau de Stratégie de Développement (BSD) du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, en favorisant, comme il l'a fait jusqu'ici, la liaison avec les bureaux concernés. Comme mesures d'application (propositions) pour les projets prioritaires, on peut envisager les éléments ci-dessous.

Projets prioritaires	Mesures d'application (propositions)
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	Nous visons sa réalisation sous forme de coopération technique, mais tout d'abord on favorisera la coordination avec les organismes concernés par l'envoi d'experts à court terme.
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	Nous visons sa réalisation dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, mais il faudra d'abord effectuer une étude supplémentaire et des travaux qui s'imposent.
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	Nous visons sa réalisation dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, mais il faudra d'abord effectuer une étude supplémentaire et des travaux qui s'imposent.
Projet de développement de la pisciculture	Nous visons sa réalisation sous forme de coopération technique, mais tout d'abord on favorisera la coordination avec les organismes concernés par l'envoi d'experts à court terme. L'examen envisagera également la participation d'autres pays/organismes donateurs que le Japon (la Chine par exemple).
Projet de développement de la pêche continentale	Il s'agit d'un projet regroupant plusieurs composants de petite envergure. Il sera réalisé en mettant à contribution, de manière coordonnée, les petits projets locaux, le fonds de contrepartie du gouvernement guinéen et l'envoi d'experts.
Projet d'amélioration du fumage	Tout en favorisant la collaboration avec les organisations internationales (tout particulièrement la FAO), nous visons la réalisation de ce projet par l'envoi d'experts et par la participation du gouvernement guinéen et des habitants.

Pour ce qui est de leur ordre de réalisation, les projets de types différents pourront être réalisés simultanément, alors qu'il sera nécessaire d'examiner l'ordre de réalisation pour les projets supposant une aide financière non-remboursable, tels que ceux de Koukoudé et de Kaporo.

L'analyse économique-financière seule pourra donner l'ordre de priorité au projet d'aménagement à Koukoudé, cependant Kaporo est dotée de plus de conditions de base que Koukoudé pour la réussite du projet, puisque Kaporo se situe près du lieu de consommation et qu' on y trouve des infrastructures sociales entretenues. Par ailleurs, l'organisme d'exécution concerné pourra surveiller de près les travaux de réalisation dans une ville plutôt que dans une province où on voit moins de personnel du Ministère des Pêches. A tout prendre, la mission d'étude propose de faire précéder le projet de Koukoudé de celui de Kaporo.

## 10. Transfert technologique

La présente Etude, outre des investigations sur le terrain et des enquêtes auprès des travailleurs du secteur de la pêche, comprenait également des séminaires, essais expérimentaux et autres méthodes d'étude pratiques qui ont donné lieu à un transfert technologique auprès des membres homologues. Nous décrivons ci-dessous le contenu du transfert technologique et les effets à espérer.

Travaux	Sous-secteurs	Contenu	Effets à espérer
Essais expérimentaux de pêche au pharillon	Pêche maritime	Nous avons réalisé des expériences de capture plus efficace du poisson pélagique en le rassemblant au moyen d'un pharillon la nuit.	Acquisition de nouvelles techniques
Essais expérimentaux avec récifs flottants	Pêche maritime	Nous avons fabriqué des récifs flottants au moyen de matériaux locaux et avons vérifié leur effet pour rassembler le poisson.	Acquisition de nouvelles techniques
Etude des ménages de pêcheurs	Pêche maritime	Nous avons réalisé une étude qui consistait à tenir un registre des frais d'opération et à noter les revenus, dans un village de pêcheurs modèle.	Acquisition de la méthode d'étude par registres
Essais expérimentaux de la conversion des méthodes de pêche	Pêche maritime	Nous avons constaté que le fait de remplacer le filet maillant par le filet maillant encerclant permettait une plus grande efficacité économique.	Acquisition de la méthode d'étude par registres.
Essais sur le poisson d'élevage (Guinée Forestière)	Pisciculture continentale	Nous avons emprunté des étangs de pisciculteurs privés et comparé les résultats obtenus avec des conditions d'élevage différentes.	Acquisition des techniques générales de gestion piscicole et des techniques de suivi de la qualité d'eau de l'étang
Essais sur le poisson d'élevage (Moyenne Guinée)	Pisciculture continentale	En utilisant les étangs du Centre piscicole de Tolo-Bafing, nous avons vérifié les résultats d'élevage des poissons en Moyenne Guinée.	Acquisition des techniques générales de gestion piscicole, et établissement d'une méthode pratique d'utilisation du personnel local
Tests de mise en place d'un congélateur au pétrole	Pêche continentale	Nous avons installé un congélateur au pétrole dans trois villages de pêcheurs, en planifiant une amélioration de la distribution du poisson.	Familiarisation avec les opérations de mesure et d'enregistrement des captures
Séminaire sur les statistiques de la pêche	Pêche continentale	Nous avons unifié, au fil de discussions menées en séminaire, les systèmes des statistiques de la pêche des préfectures respectives, très hétérogènes.	Etablissement d'un système unifié des statistiques de la pêche.
Voyage d'observation à Bamako	Pêche continentale	Nous avons échangé des opinions avec le bureau chargé d'administrer la pêche continentale au Mali, et réalisé une étude sur l'état de la pêche fluviale dans ce même pays.	Vitalisation des échanges techniques avec un pays voisin
Etude sur la consommation des produits halieutiques	Distribution et transformation	Nous avons réalisé une étude sur la consommation du poisson, sous forme d'atelier s'adressant aux femmes.	Acquisition d'une méthode d'étude par atelier



Atelier GCP	Administration halieutique	Nous avons réalisé un atelier d'analyse des problèmes s'adressant au personnel du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, et aux fumeuses.	Acquisition d'une méthode d'étude par atelier
Stage pour 2 membres homologues (au Japon)	Administration halieutique Pêche continentale	Observation des activités dans les établissements administratifs des pêches et dans les coopératives de pêcheurs au Japon.	Acquisition d'une plus grande expérience
Elaboration d'un rapport (au Japon)	Elaboration de projets	Nous avons rédigé le rapport d'étude et élaboré des projets	Acquisition d'une méthode d'élaboration de projet



## Table des matières

Avant-propos	
Lettre de présentation	
Cartes	
Résumé	
Table des matières	
Table des matières (tableaux et figures)	
Abréviation	
Chapitre 1 Introduction.....	1-1
1-1 Arrière plan de l'étude .....	1-1
1-2 Objectifs de l'étude .....	1-2
1-3 Etat d'exécution de l'étude.....	1-2
1-4 Abrégé du pays.....	1-6
Chapitre 2 Abrégé du secteur de la pêche.....	2-1
2-1 Abrégé .....	2-1
2-2 Pêche industrielle .....	2-3
2-3 Pêche artisanale de la zone littorale.....	2-5
2-4 Pêche et pisciculture continentale.....	2-7
Chapitre 3 Etat actuel de la pêche artisanale .....	3-1
3-1 Pêche côtière.....	3-1
3-2 Pêche continentale.....	3-12
3-3 Pisciculture continentale .....	3-20
3-4 Distribution et transformation des produits halieutiques.....	3-27
3-5 Infrastructures de la pêche et sociales .....	3-34
3-6 Société des villages de pêche et statut de la femme.....	3-45
3-7 Organisation des producteurs de la pêche.....	3-56
3-8 Statistiques de pêche, réglementation et système de contrôle .....	3-61
3-9 Protection de l'environnement .....	3-67
3-10 Système financier .....	3-74
Chapitre 4 Schéma directeur .....	4-1
4-1 Généralités.....	4-1
4-2 Conception par région.....	4-7
4-2-1 Région littorale des environs de Conakry.....	4-7
4-2-2 Région littorale.....	4-7
4-2-3 Haute Guinée.....	4-9
4-2-4 Guinée Forestière .....	4-11
4-3 Conception par domaine .....	4-15
4-3-1 Plan d'amélioration de la production de la pêche côtière.....	4-15
4-3-2 Plan d'amélioration de la distribution des produits halieutiques.....	4-24
4-3-3 Plan d'amélioration des installations des villages de pêcheurs.....	4-26
4-3-4 Plan de développement de la pêche continentale.....	4-34
4-3-5 Plan de développement de la pisciculture.....	4-39
4-3-6 Plan d'éducation et de formation des pêcheurs.....	4-44
4-3-7 Plan de formation des organisations de pêcheurs.....	4-46
4-3-8 Projet de renforcement des fonctions administratives.....	4-51
4-3-9 Plan d'aménagement d'un système financier pour la pêche.....	4-53
4-3-10 Prise en compte de l'environnement.....	4-61
4-4 Sélection de projets prioritaires pour le développement.....	4-63

Chapitre 5 Etude de faisabilité.....	5-1
5-1 Approche .....	5-1
5-2 Méthode de l'étude.....	5-6
5-3 Projet de recherche, développement et vulgarisation ..... des engins et méthodes de pêche	5-13
5-4 Projet d'aménagement des installations ..... du village de pêcheurs de Koukoudé	5-33
5-5 Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporé .....	5-89
5-6 Projet de développement de la pisciculture continentale.....	5-128
5-7 Projet de développement de la pêche continentale .....	5-152
5-8 Projet d'amélioration du fumage.....	5-182
5-9 Analyse du fonds de développement de la pêche .....	5-204

#### Annexe

- I. Liste des documents collectés
- II. Convention d'étendue des travaux (français et anglais)
- III. Procès-verbal des discussions concernant la convention d'étendue des travaux (français et anglais)
- IV. Procès-verbal des discussions concernant le rapport préliminaire (français et anglais)
- V. Procès-verbal des discussions relatives à la reprise de l'étude (français et anglais)
- VI. Procès-verbal sur le rapport final provisoire

## Table des matières (tableaux et figures)

### Tableau

2-1	Décomposition de la fourniture en produits halieutiques.....	2-1
2-2	Total admissible de capture potentiel dans la zone maritime guinéenne.....	2-2
2-3	Evolution au fil du temps de la production totale de la pêche.....	2-2
2-4	Décomposition des navires de pêche industrielle.....	2-4
2-5	Nombre de licences de pêche délivrées.....	2-4
2-6	Captures de la pêche industrielle.....	2-5
2-7	Débarquements par région (1998).....	2-6
2-8	Volume de distribution des produits halieutiques par forme dans les quatre préfectures de la Guinée moyenne.....	2-9
3-1-1	Profondeur d'eau et surface.....	3-1
3-1-2	Evolution du nombre des pirogues et du taux de motorisation.....	3-3
3-1-3	Principales méthodes de pêche et spécification.....	3-3
3-1-4	Pirogues par méthode de pêche.....	3-5
3-1-5	Production halieutique mensuelle de la pêche artisanale au cours des dernières années.....	3-6
3-1-6	Dégâts dus aux bateaux de pêche industrielle.....	3-9
3-1-7	Statistique des accidents en mer dans les principaux débarcadères 1992-1994.....	3-10
3-2-1	Longueur et superficie du bassin des principales rivières.....	3-12
3-2-2	Détails des méthodes de pêche.....	3-17
3-3-1	Développement de l'agriculture dans les bas-fonds de Guinée Forestière.....	3-21
3-5-1	Etat d'aménagement des principaux débarcadères de la zone de Conakry.....	3-35
3-5-2	Aménagement du nouveau débarcadère de Kamsar.....	3-36
3-5-3	Aménagement des principaux débarcadères des villages ruraux.....	3-37
3-5-4	Etat des marchés au poisson au détail de Conakry et d'autres villes.....	3-39
3-5-5	Approvisionnement en eau des zones à population concentrée.....	3-41
3-5-6	Téléphone en Guinée.....	3-43
3-5-7	Tendances de la consommation de bois et de charbon de bois.....	3-43
3-5-8	Indices liés à la santé et à l'hygiène.....	3-44
3-6-1	Population du secteur de la pêche par préfecture/par activité.....	3-45
3-6-2	Nombre de pirogues de pêche artisanale se déplaçant par préfecture.....	3-50
3-6-3	Types de gestion des activités de pêche.....	3-51
3-8-1	Etat actuel des méthodes de collecte des données statistiques de la pêche.....	3-62
3-8-2	Captures totales permessibles par méthode de pêche et espèce de poisson et pourcentage des poissons d'accompagnement.....	3-64
3-8-3	Zones de pêche autorisées par type et méthode de pêche.....	3-64
3-9-1	Calcul du volume de bois utilisé pour le fumage.....	3-69
3-9-2	Caractéristiques de l'utilisation des ressources en mangroves par région.....	3-70
3-9-3	Engagement dans les problèmes individuels en Guinée pour la protection des ressources en mangroves.....	3-71
3-9-4	Rubriques de mesures de monitoring de l'impact du Programme l'orchocercose.....	3-72
3-10-1	Taux d'intérêt.....	3-74
3-10-2	Comparaison des institutions de microfinancement.....	3-80
3-10-3	Comparaison des crédits pour la pêche (CRG).....	3-81
3-10-4	Statistiques des financements pour la pêche artisanale accordés par le CRG.....	3-83
3-10-5	Statistiques de vente de moteurs hors-bord en Guinée.....	3-84
4-1	Classement des débarcadères et villages de pêcheurs.....	4-28
4-2	Evolution de la situation de la pêche artisanale en Guinée et de l'approche de développement...	4-54
4-3	Plan exigeant une évaluation de l'impact sur l'environnement.....	4-61
5-2-1	Relations entre les thèmes de développement et les principaux points à considérer au niveau de la protection de l'environnement.....	5-8
5-2-2	Statistiques sur les montants des importations et exportations.....	5-11
5-2-3	Coefficient de conversion par type de travaux.....	5-11
5-3-1	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-22
5-3-2	Plan du budget d'exécution pour la durée de l'étude.....	5-26

5-4-1	L'enquête par questionnaire: l'échantillonnage à Koukoudé.....	5-36
5-4-2	Estimation de la répartition de la population de Koukoudé par groupes d'âge.....	5-36
5-4-3	Principales occupations des personnes sondées à Koukoudé et les membres de leurs ménages (>6 ans).....	5-37
5-4-4	Biens durables des 151 ménages sondés à Koukoudé.....	5-40
5-4-5	Propriétés foncières des ménages interviewés à Koukoudé.....	5-40
5-4-6	Engins de pêche utilisés et barques à Koukoudé.....	5-42
5-4-7	Nombre et types de fours à Koukoudé.....	5-43
5-4-8	Nombre de pirogues en opération et jours d'opération par année à Koukoudé.....	5-44
5-4-9	Espèces cibles par type d'opération à Koukoudé.....	5-45
5-4-10	Nombre de jours d'opération annuels par type d'opération à Koukoudé.....	5-45
5-4-11	Volumes débarqués par an par méthode de pêche à Koukoudé.....	5-46
5-4-12	Problèmes de la zone.....	5-50
5-4-13	Liste présentant l'envergure des installations respectives prévues.....	5-68~71
5-4-14	Prévision de bilan.....	5-72~73
5-4-15	Calcul des coûts des travaux.....	5-74~80
5-4-16	Zones humides enregistrées sous la Contention de Ramsar.....	5-55
5-4-17	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-56
5-4-18	Prévision des revenus entraînés par les installations du projet.....	5-81
5-4-19	Prévision des dépenses entraînées par les installations du projet.....	5-81
5-4-20	Analyse financière.....	5-82
5-4-21	Modification prévues concernant les volumes de débarquement grâce à l'aménagement du débarcadère.....	5-57
5-4-22	Bénéfices économiques par augmentation des captures par sortie.....	5-83
5-4-23	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du nombre de sorties.....	5-84
5-4-24	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du temps de pêche.....	5-84
5-4-25	Calcul du pourcentage des frais généraux de pêche sur la base des coûts économique.....	5-84
5-4-26	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à la fourniture de glace.....	5-84
5-4-27	Bénéfices économiques par augmentation du volume de production des poisson fumés.....	5-85
5-4-28	Bénéfices économiques par réduction du volume d'essence consommé.....	5-85
5-4-29	Analyse économique.....	5-86
5-4-30	Analyse de sensibilité.....	5-59
5-4-31	Prévision des revenus entraînés par les installations du projet.....	5-87
5-4-32	Prévision des dépenses entraînées par les installations du projet.....	5-87
5-4-33	Analyse financière.....	5-88
5-4-34	Analyse économique.....	5-88
5-4-32	Analyse de sensibilité.....	5-60
5-5-1	Effectif total et échantillons à Kaporo.....	5-93
5-5-2	Propriétés foncières des ménages interviewés à Kaporo.....	5-94
5-5-3	Biens durables des 152 ménages sondés à Kaporo.....	5-94
5-5-4	Nombre de pirogues en opération et jours d'opération par année à Kaporo et Nongo.....	5-96
5-5-5	Les espèces cibles selon le type d'opérations à Kaporo et Nongo.....	5-97
5-5-6	Nombre annuel de jours d'opération par type de pêche à Kaporo et Nongo.....	5-97
5-5-7	Volumes de débarquement selon le type d'opérations à Kaporo et Nongo.....	5-98
5-5-8	Liste présentant l'envergure des installations prévus.....	5-117 et 118
5-5-9	Prévision de bilan.....	5-119 et 120
5-5-10	Calcul des coûts des travaux.....	5-121~123
5-5-11	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-107
5-5-12	Prévision des revenus entraînés par les nouvelles installations de débarcadère.....	5-124
5-5-13	Prévision des dépenses entraînées par les nouvelles installations de débarcadère.....	5-124
5-5-14	Analyse financière.....	5-125
5-5-15	Modifications prévues concernant les volumes de débarquement grâce à l'aménagement du débarcadère.....	5-109
5-5-16	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du temps de pêche.....	5-126

5-5-17	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à la fourniture de glace .....	5-126
5-5-18	Bénéfices économiques par augmentation du volume de production des poissons fumés.....	5-126
5-5-19	Bénéfices économiques par réduction du volume d'essence consommé.....	5-126
5-5-20	Analyse économique.....	5-127
5-5-21	Analyse de sensibilité.....	5-110
5-6-1	Total des bas-fonds inutilisés et des plans d'eau saisonniers inexploités.....	5-130
5-6-2	Production agricole dans les préfectures de Mamou et Dalaba.....	5-133
5-6-3	Coûts des aliments pour une ration composée à 40% de protéines.....	5-134
5-6-4	Calcul des coûts des travaux.....	5-149 et 150
5-6-5	Faune et flore protégées en Moyenne Guinée.....	5-138
5-6-6	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-141
5-6-7	Estimation du montant de subvention gouvernementale nécessaire.....	5-142
5-6-8	Analyse économique.....	5-151
5-7-1	Comparaison du congélateur à énergie solaire et du congélateur à absorption au pétrole.....	5-156
5-7-2	Conditions sociales des villages de Sansanbaya et Sabadou-Baranama.....	5-158
5-7-3	Méthode de gestion des ressources par principaux cours d'eau.....	5-165
5-7-4	Comparaison du prix de détail des engins de pêche à Bamako à Kankan.....	5-168
5-7-5	Calcul du microfinancement requis.....	5-171
5-7-6	Zones humides prévues pour l'enregistrement sous la Convention de Ramsar.....	5-173
5-7-7	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-173
5-7-8	Taux de rentabilité financière interne.....	5-174
5-7-9	Estimation des bénéfices économiques.....	5-174
5-7-10	Analyse de sensibilité.....	5-175
5-7-11	Estimation quantitative des bénéfices économiques.....	5-175
5-8-1	Volumes du bois utilisés par les différentes méthodes de fumage.....	5-185
5-8-2	Activités et indicateurs de succès prévisionnels.....	5-189
5-8-3	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-192
5-8-4	Estimation de coût du projet.....	5-194
5-9-1	Prévisions concernant les crédits pour la pêche artisanale dans les différentes caisses du CRG (2003).....	5-201
5-9-2	Montant des crédits disponibles.....	5-202
5-9-3	Nombre de crédits accordés.....	5-202

## **Figure**

2-1	Pourcentage de la consommation des produits halieutiques par forme.....	2-9
3-2-1	Réseau hydrologique du fleuve Niger en Haute Guinée.....	3-13
3-2-2	Réseau hydrologique des rivières en Guinée Forestière.....	3-14
3-2-3	Variation de niveau d'eau des rivières Milo et Diani.....	3-15
3-3-1	Bas-fond observé à Macenta.....	3-21
3-3-2	Injection de son de riz dans un étang de pisciculture.....	3-23
3-3-3	Décomposition des frais généraux et profits dans le prix de vente des poissons élevés par la pisciculture-entreprise individuelle en Guinée Forestière.....	3-24
3-3-4	Collecte de poisson en Pêche collective à Baro dans la préfecture de Kankan.....	3-25
3-4-1	Réseau de distribution des captures en Haute Guinée.....	3-32
3-5-1	Principaux marchés au détail de Conakry.....	3-40
3-8-1	Système des statistiques de la pêche en Guinée.....	3-61
3-10-1	Mécanisme des crédits pour la pêche à la caisse de Douprou.....	3-82
4-1	Structure du Plan directeur pour le développement de la pêche artisanale, et positionnement des projets prioritaires.....	4-4
4-2	Schéma de développement.....	4-53
5-3-1	Programme d'exécution pour la durée de l'étude (2003 à 2009).....	5-25
5-3-2	Organigramme du centre de développement et vulgarisation des techniques de pêche artisanale.....	5-27

5-3-3	Aperçu du plan de la conception de la petite senne coulissante.....	5-29
5-3-4	Bateau de recherche halieutique.....	5-30
5-3-5	Organigramme du CNSHB.....	5-32
5-3-6	Organigramme du CFPM.....	5-32
5-4-1	Carte des environs de Cap Verga.....	5-62
5-4-2	Carte générale du village de Koukoudé.....	5-63
5-4-3	Répartition des ethnies à Koukoudé.....	5-37
5-4-4	Niveaux d'instruction des interviewés à Koukoudé.....	5-41
5-4-5	Motorisation des barques à Koukoudé.....	5-43
5-4-6	Plan du projet du village de pêcheurs de Koukoudé.....	5-64~67
5-5-1	Carte générale de la péninsule de Conakry.....	5-113
5-5-2	Carte des environs des quartiers de Kaporo et Nongo.....	5-114
5-5-3	Lieux de naissance des opérateurs interviewés.....	5-93
5-5-4	Niveaux d'instruction des interviewés à Kaporo.....	5-95
5-5-5	Plan d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo.....	5-112 et 113
5-6-1	Bas-fonds en Moyene Guinée.....	5-130
5-6-2	Organigramme.....	5-137
5-6-3	Plan horizontal du bâtiment de laboratoire de Tolo-Bafing.....	5-145
5-6-4	Schéma de disposition des étangs piscicoles de Tolo-Bafing.....	5-146
5-6-5	Plan horizontal des résidences d'employé à la station piscicole de Tolo-Bafing.....	5-147
5-6-6	Programme d'exécution.....	5-148
5-7-1	Environnement de la pêche continentale et projets de développement.....	5-152
5-7-2	Période d'exécution des différents composants.....	5-153
5-7-3	Organigramme de l'exécution du projet de développement de la pêche continentale.....	5-154
5-7-4	Sites du projet de développement de la pêche continentale.....	5-157
5-7-5	Programme de rétablissement de berge après extraction de l'argile.....	5-163
5-7-6	Comités de gestion des ressources et organismes connexes.....	5-167
5-7-7	Programme des activités.....	5-167
5-7-8	Calendrier des activités de pêche et d'agriculture.....	5-169
5-8-1	Villages de pêche ciblés.....	5-193
5-8-2	Programme d'exécution du projet.....	5-195
5-8-3	Plan conceptuel de four banda amélioré.....	5-201
5-8-4	Plan conceptuel de hangar de fumage amélioré.....	5-202



## Abréviation

AFD	: Agence Française de Développement
AFVP	: Agence Française des Volontaires du Progrès
AVB	: Agent Vulgarisateur de Base
BAD	: Banque Africaine de Développement
BERTAD	: Bureau d'Etude et de Réalisation
BET	: Bureau d'Etude Topographique
BHN	: Besoins fondamentaux de l'hommes
BICIGUI	: Banque Internationale pour la Commerce et de l'Industrie de Guinée
BTAG	: Bureau Technique d'Agriculture de Guinée
BSD	: Bureau de Stratégie et de Développement
CAPED	: Centre d'Appui Pour un Environnement Durable
CBG	: Compagnie des Bauxites de Guinée
CC	: Comité de Contrôle
CDD	: Comité de Développement de Débarcadère
CDG	: Comité de Gestion
CERE	: Centre d'Etude et de Recherche en Environnement
CERESCOR	: Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbabé
CFPM	: Centre de Formation Professionnelle Maritime de Conakry
CIDA	: Canadian International Development Agency
CIF	: Cost, Insurance and Freight
CMG	: Credit Mutuel de Guinée
CNSHB	: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
CNSP	: Centre National de Surveillance et Protection des Pêches
CPUE	: Capture Par Unité d'Effort
CRD	: Comité Régionale de Développement
CRG	: Crédit Rural de Guinée
CVS	: Comité de Vigilance de la Sécurité
DNE	: Direction Nationale de l'Environnement
DNEF	: Direction Nationale des Eaux et Forêts
DNPCA	: Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
DNPM	: Direction Nationale de la Pêche Maritime
DSRP	: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDF	: Electricité de France
EIA	: Evaluation de l'impact sur l'Environnement
EUPD	: Entraide Universitaire Pour le Développement
FAO	: Food and Agricultural Organization of the United Nations
FED	: Fonds Européen de Développement
FENU	: Fonds d'Equipement des Nations Unies
FG	: Francs Guinée
FIDA	: Fonds Internationale pour le Développement Agricole
FMC	: Filet maillant Calé
FMDE	: Filet maillant dérivant Ethmalose
FMI	: Fonds Monétaire International
FOB	: Freight on Board
F/S	: Etude de faisabilité
FT	: Filet tournant
GPS	: Global Positioning System
GTZ	: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
HACCP	: Hazard Analysis – Critical Control Point
IFAD	: International Fund for Agriculture Development
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
JICA	: Japan International Cooperation Agency
JOCV	: Jeunes Volontaires de la Coopération Japonaise
LIG	: Ligne glacière
MPA	: Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
MPE	: Ministère de la Pêche et de l'Elevage
MPFE	: Ministère de la Promotion Feminine et de l'Enfance

ODEPAG	: Office de Développement de la Pêche Artisanale et Aquaculture en Guinée
OIC	: Opportunities Industrialization Center
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ORSTOM	: Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement
PA	: Palangre
PAVE	: Program Agriculture Village Extension
PCM	: Project Cycle Management
PME	: Petit et Moyen Entreprise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPGF	: Projet Piscicole de Guinée Forestière
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
SEEG	: Société d'Exploitation des Eaux de Guinée
PNB	: Produit National Brut
SFLP	: Sustainable Fisheries Livelihood Program
SNAPE	: Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SNPRV	: Service National de Protection et de Vulgarisation
SOGEL	: Société Guinéenne d'Electricité
SOGUIPAH	: Société Guinéenne de Palmier à huile et d'hévéa
TJB	: Tonnage Jauge Brute
TS	: Technicien Spécialiste
TVA	: Taxe sur la Valeur ajoutée
UE	: Union Européenne
UCOPAD	: Union Cooperatives Pêcheurs Artisanales de Douprou
UCOPAK	: Union Cooperatives Pêcheurs Artisanales de Kamsar
UNHCR	: United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	: United Nations Children's Fund
USAID	: U.S. Agency for International Development
WWF	: World Wide Fund for nature
ZEE	: Zone Economique Exclusive

# **Chapitre 1**

## **Introduction**



## Chapitre 1 Introduction

### 1-1 Arrière plan de l'étude

La République de Guinée (ci-après dénommée « la Guinée »), située dans la partie Ouest de l'Afrique Occidentale, a un territoire de 245.857km<sup>2</sup> (similaire à la surface de l'île d'Honshu dans l'archipel japonais) et compte 8,274 millions d'habitants (calcul estimatif en 2001). La Guinée possède seulement quelque 300 km de côte, mais le plateau continental atlantique d'une profondeur de moins de 200 m de 43.000 km<sup>2</sup>, le plus vaste de toute l'Afrique Occidentale, ce qui crée une zone maritime à potentiel élevé de pêcheries.

La pêche est un des secteurs économiques importants de la Guinée, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après les statistiques 1997, et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. Mais la consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins (27,8kg /hab. au Sénégal, 19,8kg /hab. en Côte d'Ivoire etc.).

Depuis 10 ans, la pêche est un des secteurs économiques prioritaires du gouvernement guinéen du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'augmentation de revenus des habitants et du revenu national, et de la création d'emplois. Les 8 objectifs suivants du secteur de la pêche ont été inscrits par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (anc. Ministère de la Pêche et de l'Elevage) dans le cadre du plan «Guinée, Vision 2010», plan à moyen et long terme défini par le gouvernement guinéen en août 1997 :

1. Gestion rationnelle des ressources
2. Appui général et massif au développement de la pêche artisanale
3. Développement de la pêche artisanale orientée vers l'exportation
4. Promotion sélective de l'aquaculture en eau douce
5. Gestion multidimensionnelle de la pêche continentale
6. Développement de la crevetticulture
7. Développement de la pêche industrielle
8. Renforcement institutionnel

Mais des problèmes comme le manque d'informations sur les ressources, les techniques de transformation insuffisamment développées, l'absence de système de soutien auprès des pêcheurs, le non-aménagement des installations et de l'organisation pour la distribution, la transformation et la promotion des ventes, les problèmes d'accès aux villages de pêcheurs, le non-aménagement des infrastructures sociales etc. ont empêché l'établissement d'un programme d'action concret.

C'est pourquoi le gouvernement guinéen a demandé en septembre 1998 au gouvernement japonais l'établissement d'un Schéma directeur pour le secteur de la pêche, basé sur le plan «Guinée, Vision 2010», et l'étude de faisabilité afférente. En réponse à cette requête, le gouvernement japonais a délégué une mission d'étude préliminaire (discussions concernant la Convention d'étendue des travaux) en août 1999 en Guinée, et une Convention d'étendue des travaux concernant le Schéma directeur et l'étude de faisabilité portant sur la pêche artisanale, l'élément principal du secteur de la pêche en Guinée, a été conclue le 9 septembre.

## **1-2 Objectifs de l'étude**

La présente étude a pour objectif d'établir un Schéma directeur portant entre autres sur l'amélioration de la production dans le secteur de la pêche artisanale, la promotion de transformation et de distribution halieutique, le renforcement de l'organisation des pêcheurs, le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, ainsi que des propositions du plan pour les projets de développement prioritaires (5 projets) et le plan d'aménagement de marchés sur cette base, et l'étude de faisabilité s'y rapportant. Cette étude sera conforme à «Guinée, Vision 2010», qui se donne pour but le développement durable du secteur halieutique, qui jouera encore dans l'avenir un rôle essentiel pour la création d'emplois et le développement régional, et elle permettra de satisfaire la demande alimentaire de la population guinéenne dont le taux de croissance démographique va fortement augmenter (2,8% annuels) à moyen et long terme.

Par ailleurs, un transfert technologique, portant sur le savoir-faire d'étude, comme les méthodes d'étude et l'élaboration de propositions pour les projets, sera opéré vis-à-vis des techniciens homologues au cours de l'étude.

## **1-3 Etat d'exécution de l'étude**

Cette étude comprend deux phases : l'étude du Schéma directeur (Phase 1) exécutée de mars à juin 2000 et l'étude de faisabilité (Phase 2) exécutée d'octobre 2002 à janvier 2003. Il y a un vide de plus de deux ans entre ces deux phases parce que l'étude a été temporairement interrompue à cause des conflits frontaliers entre les troupes rebelles du Libéria et de la Sierra Leone et l'armée guinéenne qui ont commencé en septembre 2000. Bien que les conflits frontaliers apaisés ne soient pas encore entièrement terminés, comme la sécurité publique ne pose pas de problème dans les zones autres que frontalières, des discussions pour la reprise de l'étude ont eu lieu entre les deux pays en juillet 2002, et l'étude de la phase 2 a redémarré en octobre 2002.

### **1-3-1 Etude du Schéma directeur (Phase 1)**

En Guinée Maritime, les 5 préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah (incluant la zone métropolitaine de Conakry) et Forécariah, en Haute Guinée, les 4 préfectures de Kankan, Kouroussa, Siguiri et Mandiana, et en Guinée Forestière, les 4 préfectures de Nzérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou, l'étude a été exécutée conformément au programme ci-dessous (Réf. plan du début).

Préparatifs au Japon	février 2000
Etude sur place (Phase 1)	le 6 mars 2000 - le 18 juin 2000
Etude au Japon	juin - juillet 2000

Le tableau ci-dessous montre la liste des membres de la mission d'étude et homologues.

### Membres consultants du Japon

Chef des consultants / développement des villages de pêcheurs	M. Yasuo ISHIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Chef adjoint / économie de la pêche	M. Hiroaki YONESAKA	IC Net Limited
Pêche côtière / distribution et transformation	M. Kazumi IIDA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Pêche continentale / distribution et transformation	M. Masashi SATO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Infrastructures de la pêche artisanale	M. Masami TSUCHIYA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes) I	Mlle. Sachiko OGATA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes) II	Mlle. Hiroko MIURA	IC Net Limited
Technique de pêches côtière et fluviale	M. Kazuo UDAGAWA	IC Net Limited
Technique de pisciculture en eau douce	M. Kiyoshi MASUDA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Impact sur l'environnement	M. Tsuyoshi ITO	IC Net Limited
Analyses économique et financière	M. Kazuyuki NAGAO	IC Net Limited
Interprète I	M. Masahiko HASHIZUME	Sasaki Agency S.A
Interprète II	M. Masahiro KITAGUCHI	Sasaki Agency S.A
Coordinatrice (prise en charge par IC Net Limited.)	Mlle. Sayoko UESU	IC Net Limited

### Membres des homologues guinéens (Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)

Chef d'équipe	M. Thierno Aliou DIALLO	Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant de la pêche maritime	M. Soriba CAMARA	Direction Nationale de la Pêche Maritime
Représentant de la pêche continentale	M. Mody Hady DIALLO	Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
Représentant du secteur socio-économique des villages de pêcheurs	M. Mamadou Oury DIALLO	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura

### **1-3-2 Interruption de l'étude et discussions pour la reprise**

Comme indiqué plus haut, l'étude a été interrompue pendant environ 2 ans à cause de conflits frontaliers avec des troupes rebelles des pays voisins, mais des discussions ont eu lieu pour sa reprise en juillet 2002, au cours desquelles les deux parties se sont accordées sur les deux modifications suivantes concernant la zone d'étude et la sélection des projets prioritaires.

- 1) La Guinée Forestière où la sécurité publique n'est pas entièrement rétablie, a été exclue de l'étude. Le projet de développement de la pisciculture prévu dans cette zone sera réétudié pour la Moyenne Guinée.

- 2) La réalisation du Projet de construction d'un marché de poissons de Kénian à Conakry, sélectionné comme projet prioritaire, étant déjà décidée dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du Japon, son étude est devenue inutile. Par conséquent, comme projet de remplacement, l'aménagement d'un débarcadère représentatif dans la ville de Conakry et d'un autre dans un village de pêcheurs rural est prévu; le district de Kaporo de Conakry et le village de Koukoudé, préfecture de Boffa sont candidats.

### 1-3-3 Etude de faisabilité (Phase 2)

La mission d'étude japonaise a formé une nouvelle équipe sur la base du contenu de l'accord après les discussions, la partie guinéenne a aussi formé l'équipe d'homologues, et l'étude a été exécutée selon le programme ci-dessous.

Préparatifs au Japon	Septembre 2002
Etude sur place (Phase 2)	le 15 octobre 2002 - le 2 février 2003
Etude au Japon	Février 2003

#### Membres consultants du Japon

Chef des consultants / développement des villages de pêcheurs	M. Yasuo ISHIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Pêche côtière / distribution et transformation	M. Kazuo UDAGAWA	IC Net Limited
Pêche continentale / distribution et transformation	M. Masashi SATO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Infrastructures de la pêche artisanale	M. Wataru IWASAKI	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Travaux maritimes de génie civil	M. Hiromasa INOUE	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes)	Mme. Lena WESTLUND	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Technique de pêches côtière et fluviale	M. Kazunori UWATOKO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Technique de pisciculture en eau douce	M. Katsumasa SOUMA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Impact sur l'environnement	M. Yuji HATAKEYAMA	IC Net Limited
Analyses économique et financière	M. Hideo KOBAYASHI	IC Net Limited
Interprète I	M. Masahiko HASHIZUME	Sasaki Agency S.A
Interprète II	M. Masahiro SEO	Sasaki Agency S.A
Coordinatrice	Mlle. Minako MORIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd



Membres des homologues guinéens (Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)

Chef d'équipe	M. Mody Hady DIALLO	Chef de la Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Chef adjoint / Représentant de la pêche maritime	M. Sékou TOURE	Expert homologue de la JICA
Représentant de la pêche continentale	M. Lamine CAMARA	Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant des infrastructures de la pêche artisanale	M. Thierno Souleymane DIALLO	Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes)	M. Hadja Aissatou BARRY	Direction Nationale de la Pêche Maritime
Représentant de la pisciculture	M. Oua BILIVOGUI	Chef de la Division Aquaculture, Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
Représentant de l'impact sur l'environnement	M. Alpha Ousmane BARRY	Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant des analyses économique et financière	M. Soriba CAMARA	Représentant du micro-financement AFD/BAD, Direction Nationale de la Pêche Maritime

#### 1-4 Abrégé du pays

La République de Guinée, qui se situe dans la partie Ouest de l'Afrique Occidentale, est limitrophe de la République de Guinée Bissau, de la République du Sénégal, de la République du Mali au Nord, et de la République de Côte d'Ivoire à l'Est, de la Sierra Leone et du Liberia au Sud. Son territoire national a une superficie de 245.857 km<sup>2</sup>, et la longueur des côtes est d'environ 300 km. Le plateau continental qui s'étend dans l'Océan Atlantique de 43.000 km<sup>2</sup> est le plus vaste d'Afrique Occidentale.

La Guinée compte un total de 8,274 millions d'habitants en 2001 (estimation), avec un pourcentage hommes/femmes de 49/51. Conakry, la capitale, compte 1,13 million d'habitants, soit 15% du total du pays. L'intérieur des terres est aussi uniformément habité, avec la préfecture de Kankan comptant 1,01 million d'habitants, et la préfecture de N'zérékoré 1,35 million d'habitants. La composition ethnique est : Peuhls (40%), Malinkés (30%), Sousous (20%) et autres (10%). La population est de confession musulmane à 85%.

Du point de vue du relief et du climat, le pays se subdivise en 4 parties : Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. La Guinée Maritime est généralement de climat tropical chaud et humide; en allant de la Haute Guinée vers la Moyenne Guinée, les précipitations ont tendance à diminuer, ce qui donne un climat de savane. Dans la Guinée Forestière, les précipitations augmentent à nouveau, et la forêt tropicale est vivace.

Après son indépendance de la France en 1958, la République de Guinée, le premier Président Sékou Touré poursuivit une politique de modernisation et d'industrialisation sous la conduite de l'Etat, et se rapprocha rapidement des économies de l'Est comme l'URSS et Cuba. Mais l'effondrement du bloc des pays communistes, à commencer par l'URSS, devenant évident, l'économie de la Guinée elle aussi s'est brutalement épuisée. Après la mort de maladie du Président en 1985, le Général Lansana Conté qui pris les rênes du pouvoir corrigea la politique du président précédent vers la gauche et développa l'économie de marché par le biais d'une politique plus proche des pays occidentaux, en particulier de la France.

80% de la population active de Guinée travaille dans le secteur agricole, qui représente 24% du PIB, mais la Guinée, qui était autrefois exportatrice de produits alimentaires en est maintenant importatrice. Par ailleurs, reflétant la politique d'industrialisation du gouvernement précédent, les produits miniers, en particulier la bauxite, représentent 75% des exportations, et le secteur industriel correspond à 31% du PIB. Mais pour échapper à cette structure économique dépendant de la bauxite, et assurer la diversification, le gouvernement guinéen a récemment adopté une politique de développement de l'agriculture et des produits agricoles transformés.

La situation sociale s'est stabilisée sous le régime du Président Lansana CONTE. Cependant, entourée de pays à situation politique instable comme la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée-Bissau, la Guinée subit facilement les retombées des troubles politiques dans les pays voisins. Depuis le mois de septembre 2002, la situation politique précaire en République de Côte d'Ivoire, pays voisin, a eu pour conséquence un afflux considérable de réfugiés en Guinée.

# **Chapitre 2**

## **Abrégé du secteur de la pêche**



## Chapitre 2 Abrégé du secteur de la pêche

### 2-1 Abrégé

#### (1) Pêche

La pêche est un des secteurs économiques importants de la Guinée, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après « Guinée, Vision 2010 (1997) », et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. La consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ à l'heure actuelle, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins.

En Guinée, la pêche peut se subdiviser grosso modo en trois éléments: pêche artisanale, pêche industrielle et pêche continentale. Le tableau ci-dessous indique le volume d'approvisionnement annuel en production halieutique pour chaque catégorie.

Tableau 2-1 Décomposition du volume d'approvisionnement en production halieutique

Catégorie de pêche	Volume d'approvisionnement
Pêche artisanale	52.000
Pêche industrielle	23.000
Pêche continentale	5.000
Importations	18.000
<b>Total</b>	<b>98.000</b>

Source : «Guinée, Vision 2010 (1997) », Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

Unité: tonne

La pêche artisanale se pratique avec des pirogues à moteur hors-bord ou des pirogues en bois (7 - 15 m) sans moteur. Les poissons sont capturés par filet maillant, filet maillant encerclant, filet tournant, palangre et pêche à la ligne. Les poissons capturés par ces types de pêche sont des poissons pélagiques tels que sardine, allache (nom local Bonga), maquereau, scombres etc. et des poissons benthiques tels que sole, daurade, mérrou. D'après les statistiques de 1996, 2.400 pirogues ont été confirmées, dont la moitié environ étaient motorisées par moteur hors-bord.

La pêche industrielle est la pêche de grande envergure, pratiquée dans les 200 milles-marins des eaux territoriales guinéennes sur la base d'une licence de pêche. En 1999, 236 navires étaient dotés d'une licence de pêche mais 149 seulement étaient en activité. Par nationalité, on compte 22 navires chinois, 67 navires de l'U.E., 19 navires des pays voisins, 39 navires d'autres pays et 2 navires guinéens. Par type de pêche, on distingue 37 navires pratiquant le chalut céphalopodier (seiche, poulpe), 16 navires pratiquant le chalut crevettier, 33 navires pratiquant le chalut des poissons benthiques et 31 navires pratiquant la pêche au thon au filet tournant. La zone de pêche est fixée à plus de 10 milles de la côte, mais beaucoup de navires ignorent cette réglementation et vont pêcher plus près de la côte, ce qui provoque des conflits avec les pêcheurs artisanaux de la zone littorale.

Les captures de la pêche continentale sont estimées à 5.000 tonnes, mais comme il n'existe pas de système statistique à l'échelle nationale, la production nationale totale est estimée seulement sur la base de l'expérience. L'envergure de la pêche n'étant pas si grande, des petites pirogues en bois sans moteur (env. 6 m) sont généralement utilisées pour la pêche

principalement au filet maillant, à la palangre et à la nasse. Les poissons capturés sont principalement des tilapias et silures ; la saison sèche, où le volume d'eau des fleuves est faible, constitue la haute saison de pêche.

Par rapport à la situation précitée, le total admissible de capture potentiel est estimé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2-2 Total admissible de capture potentiel dans la zone maritime guinéenne

Bancs concernés	Total admissible de capture potentiel
Petits poissons pélagiques	50.000 - 200.000
Poissons benthiques	35.000 - 40.000
Crevettes	1.000 - 2.000
Céphalopodes (seiche, poulpe)	5.000 -10.000

Source: Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture 1997

Unité: tonne

Les stocks potentiels en petits poissons pélagiques sont variables, la comparaison avec les captures actuelles est difficile, mais si l'on considère que la pêche industrielle porte principalement sur les poissons benthiques, les crevettes et les céphalopodes, les captures actuelles de 23.000 tonnes sont faibles par rapport au total admissible de capture, ce qui permet de dire que du point de vue des ressources, une augmentation des captures est possible.

Le Tableau 2-3 indique les captures de la pêche maritime et les importations/exportations entre 1997 et 2002. Pendant ces trois années, le volume d'approvisionnement en production halieutique de la Guinée a évolué d'environ 100.000 tonnes.

Tableau 2-3 Evolution au fil du temps de la production totale de la pêche

Année	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Total captures	Importations (voie maritime /aérienne)	Importations (voie terrestre)	Total importations	Total exportations	Volume d'approvisionnement total
1997	48.544	10.297	58.841	3.197	2.064	5.261		64.102
1998	47.081	18.682	65.763	5.192	1.448	6.640		72.403
1999	54.916	23.056	77.972	21.974	na	21.974	695	99.251
2000	59.579	27.934	87.513	14.109	na	14.109	2.524	99.098

Source: Rapports annuels du Bulletin statistique des pêches du CNSHB 1997-2000

Unité: tonne

## (2) Distribution et transformation

Les formes de transformation des produits halieutiques distribués en Guinée se divisent grosso modo en poissons frais, poissons congelés, poissons fumés (fumage long et court) et poissons séchés. Pour le poisson congelé, la distribution est effectuée par les deux grandes sociétés halieutiques de Conakry, COTRAG et SONIT, qui disposent d'un réseau de distribution à l'intérieur du pays, et qui ont le monopole de la distribution. Le poisson fumé, principalement du bonga bon marché (95% des poissons capturés sont fumés), est principalement fumé aux environs des plages de débarquement, puis distribué à l'intérieur du pays et dans les pays voisins. Pour le poisson fumé, comme le fumage court est de 6 heures, la période de conservation est courte et le rayon de distribution est aussi limité. Par ailleurs, le fumage long se fait sur 24 heures, ce qui permet une période de conservation de 6 mois

environ, et élargit le rayon de distribution. Les circuits de distribution du poisson à fumage court sont de 4 types :

- 1) Kamsar - Boké
- 2) Villages de pêcheurs voisins du Cap Verga – Préfecture de Fria et Boffa
- 3) Conakry - Coya et Kindia
- 4) Villages de pêcheurs au sud de Conakry - Coya et Forécariah

La distance de distribution va à peine jusqu'aux préfectures voisines, soit environ 50 km. Par contre, les itinéraires de distribution du poisson à fumage long sont Kamsar, environs du Cap Verga - Conakry, Kindia - Kankan, Kissidougou - N'zérékoré, ainsi que jusqu'à la Guinée Forestière via les principales villes de l'intérieur. Il y a également des entrées de poisson à fumage long des pays voisins ; ainsi, les poissons fumés sénégalais arrivent par voie terrestre, et empruntent les mêmes itinéraires que ci-dessus pour la distribution dans l'intérieur du pays.

En 2002, les exportations de poissons congelés du port de Conakry ont été de 1.445 tonnes vers l'Europe, 636 tonnes vers l'Asie (Corée du Sud) et 143 tonnes vers les autres pays africains. Les daurades et soles sont les principaux produits exportés vers l'Europe, et le petit otolithe (bobo) vers la Corée du Sud. Le bar et l'otolithe sont principalement exportés vers les autres pays d'Afrique, et souvent en salaison. Les produits marins exportés par avion sont des poissons frais vers l'Europe, 89 t de poissons fumés (principalement machoiron de mer, barracuda) vers les Etats-Unis, 25 t d'ailerons de requin vers Hong Kong, environ 100.000 poissons d'aquarium (eau douce) vers le Japon etc. Au total, 2.338 t ont été exportés. Au moins 2 sociétés, qui ont formé leurs propres groupes de pêcheurs artisanaux, exportent vers la Corée du Sud. Elles se sont assurées l'affiliation des pêcheurs artisanaux en leur fournissant des engins de pêche, et en reprenant leur poisson en échange du prix de location des engins de pêche.

### (3) Aquaculture

L'aquaculture vient seulement de commencer en Guinée, il n'y a pas de politique cohérente, mais plusieurs projets ont été réalisés. Une installation de crevetticulture aménagée sur la base de la coopération technique française à Koba et une installation de pisciculture aménagée sur financement de la Banque Africaine de Développement dans la Préfecture de Mamou en sont des exemples; ne reflétant pas les besoins sociaux et les capacités techniques des habitants locaux, ces projets ne sont pas pleinement exploités. Par ailleurs, à l'occasion de l'afflux de réfugiés du Liberia et de la Sierra Leone dans la Guinée Forestière, des problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires sont apparus, et récemment, on s'intéresse beaucoup aux possibilités de pisciculture sur plans d'eau continentaux, compte tenu des précipitations stables et des eaux de surface disponibles. Deux projets ont été réalisés avec la coopération technique française, dont les résultats à venir seront à suivre. Les principales espèces de poissons pour la pisciculture sont les tilapias et les silures, et la pisciculture extensive avec apports fertilisants ou apports de nourriture est pratiquée.

## 2-2 Pêche industrielle

Dans le cadre de la pêche industrielle en Guinée, de grands navires pratiquent la pêche des poissons pélagiques, le chalut des poissons benthiques, le chalut crevettier et la pêche au thon au filet tournant. Les navires de nationalité guinéenne ne sont pas nombreux, et pratiquement tous les navires actifs dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) des 200 milles-marins de Guinée sont des navires étrangers ayant obtenu une licence de pêche.

En 1999, la décomposition des navires de pêche était comme suit.

Tableau 2-4 Décomposition des navires de pêche industrielle

	Navires guinéens	Navires de l'U.E.	Navires chinois	Navires étrangers basés en Guinée	Autres navires de pêche étrangers	Total
Poissons pélagiques (chalut semi-pélagique)	0	0	0	3	0	3
Chalut des poissons benthiques	0	4	0	14	21	39
Chalut des céphalopodes	0	7	22	0	3	32
Chalut crevettier	1	6	0	2	7	16
Pêche du thon au filet tournant	0	33	0	0	0	33
Pêche du thon à la palangre	0	7	0	0	0	7
Pêche du thon à la canne	0	10	0	0	0	10
Navires de collecte	1	0	0	0	8	9
Total (navires)	2	67	22	19	39	149

Source: Centre National de Surveillance et Protection des Pêches (CNSP)

L'évolution du nombre de licence de pêche indiquée ci-dessous montre une augmentation au fil des années.

Tableau 2-5 Nombre de licences de pêche délivrées

	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Poissons pélagiques (chalut semi-pélagique)					2	8
Chalut des poissons benthiques	6*	58*	23*	49*	43	55
Chalut des céphalopodes	0	5	14	31	34	42
Chalut crevettier	1	10	11	13	6	42
Pêche du thon au filet tournant	0	6	37	34	23	30
Pêche du thon à la palangre	0	3	8	7	3	3
Navires de collecte	0	0	0	0	0	9
Total	7	76	93	134	111	189

(\*): Jusqu'en 1990, le nombre de licence de chalut de poissons benthiques inclut la pêche de poissons pélagiques (chalut semi-pélagique).

Source: CNSP

La licence de pêche est définie selon le Plan de pêche établi chaque année par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le « Plan de Pêche » définit les conditions de délivrance des licences de pêche en vue de contribuer à l'assurance des denrées alimentaires aux habitants par la protection de l'environnement des ressources, et la promotion de l'utilisation durable des ressources, et de contribuer à la création d'emplois et au revenu national. Pour cela, le total admissible de capture, le tonnage des navires, la zone de pêche autorisée, la limitation des engins de chalut (maille du filet), la taxe sur la pêche, la taxe sur la surveillance de la pêche, la taxe sur le programme d'observation, la marque sur la coque des navires etc. sont définis comme conditions préalables à l'obtention de la licence. La taille des navires de pêche est fixée à un tonnage (TJB) de moins de 1.000 t pour les chalutiers pêchant les poissons benthiques, et à un tonnage (TJB) maximum de 2.000 t pour les navires pêchant les poissons pélagiques. Les pêcheurs pratiquant cette pêche sont astreints au débarquement des captures en Guinée. Les navires de pêche guinéens doivent débarquer toutes leurs captures en Guinée (il ne s'agit pas d'une limitation des exportations), et les navires étrangers basés en Guinée doivent débarquer 50% de leurs captures pour la consommation intérieure en Guinée.



La Guinée comptait 10 chalutiers glaciers importés du Brésil par le gouvernement, dont un a coulé. Les 9 restants sont actuellement actifs. Ils sont les chalutiers semi-industriels.

Seul le port de Conakry, possédant des installations portuaires, telles que quai de pêche (env. 150 m), chambre froide, installations des fabriques de glace etc., peut servir de port d'attache aux navires de pêche industrielle.

Les navires ayant obtenu la licence de pêche doivent déclarer leurs captures. Le CNSP collecte les rapports de capture des navires de pêche, et d'après le rapport établi conjointement avec le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), le Bulletin statistique des pêches, les captures annuelles des navires de pêche industrielle sont de 25.000 à 50.000 tonnes. Pour la pêche des poissons pélagiques, environ 10.000 t de sardines et maquereaux sont pêchés en chalut semi-pélagique. Pour les poissons benthiques, environ 10.000 à 27.000 tonnes d'otolithes, maigres, soles et machoirons de mer etc., et environ 10.000 t de céphalopodes (seiches, poulpes).

Tableau 2-6 Captures de la pêche industrielle

	1995	1996	1997	1998
Total des captures	23.230	29.808	50.822	39.971
(poissons pélagiques)	3.366	11.290	10.598	13.340
(poissons benthiques)	8.608	8.028	27.309	14.260
(céphalopodes)	10.115	9.181	9.685	11.005
(crevettes)	566	867	2.125	1.243
(chalut glacier)	575	442	1.105	123

Source: CNSHB

Unité: tonne

Parmi les captures, 10.000 à 20.000 tonnes sont débarquées au port de Conakry pour la consommation intérieure. Il s'agit de chinchards, sardines et autres espèces. En dehors des chalutiers glaciers, la plupart des poissons sont congelés sur les navires et débarqués congelés. Les poissons débarqués sont provisoirement stockés dans les chambres froides, ou bien directement chargés dans des camions frigorifiques et expédiés sur les divers marchés nationaux par les sociétés de distribution.

Le CNSP a été créé en 1992 pour surveiller les activités de pêche des navires, et gérer la pêche en vue de l'utilisation efficace durable des ressources. Un centre de surveillance est placé sur les principaux débarcadères et des observateurs montent sur les différents navires de pêche pour surveiller les opérations. Mais les moyens et capacités d'observation sont insuffisants, et la répression de la pêche illégale etc. est loin d'être parfaite.

### 2-3 Pêche artisanale de la zone littorale

La pêche côtière est pratiquée avec comme base quelque 100 débarcadères (grands et petits) et villages de pêcheurs, dispersés dans la zone littorale des préfectures de Conakry, Boké, Boffa, Dubréka, Coya et Forécariah donnant sur l'Océan Atlantique. Quelque 9.000 pêcheurs, de profession ou combinant un autre travail, sont actifs, et en incluant la transformation et la distribution des captures, environ 200.000 personnes travaillent dans ce secteur. Les ethnies Sousous et Bagas, qui habitent dans la zone littorale, étant traditionnellement des ethnies d'agriculteurs, la pêche n'était pas développée. Vers le milieu

des années 1900, des pêcheurs venus des pays voisins (Ghana, Sierra Leone etc.) ont pénétré dans la zone littorale guinéenne pour y pêcher, les habitants du littoral guinéen ont activement appris leurs techniques avancées et ont commencé à pratiquer la pêche professionnellement. Aujourd'hui, la plupart des propriétaires de pirogues sont guinéens, mais quelques capitaines et équipages sont des pêcheurs étrangers, de la Sierra Leone etc.

Les embarcations sont des pirogues en bois fabriquées localement, et quelque 2.300 pirogues (creusées dans un tronc d'arbre) sont opérationnelles. Les tailles sont diverses, allant des pirogues de 1 à 2 pêcheurs aux grandes embarcations de 20 à 25, mais les pirogues à équipage de 2 ou 3 pêcheurs sont les plus nombreuses. La motorisation des pirogues par introduction de moteurs hors-bord a commencé dans les années 1980, et avec l'augmentation du nombre de pirogues motorisées, les captures ont aussi augmenté. Il y a environ 1.050 pirogues motorisées, soit un taux de motorisation de plus de 40%. Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant encerclant et le filet maillant dérivant pour les petits pélagiques comme le Bonga (*Ethmalosa fimbriata*), le Bonga séri (*Sardinella maderensis*) etc., le filet maillant encerclant pour le maigre, la palangre de fond pour le machoiron de mer et la pêche à la ligne pour la daurade et le mérrou.

La production annuelle est d'environ 47.000 - 50.000 tonnes. Dans les captures, le pourcentage de petits pélagiques comme le bonga est le plus important, et avec 30.000 tonnes, ce qui représente environ 65% de l'ensemble des captures de la pêche de la zone littorale. Par zone, la région de Conakry qui a la population la plus importante de Guinée (1,1 millions, soit 15%) compte le plus de débarcadères, de villages de pêcheurs et de pirogues, et rassemble 31% de l'ensemble des débarcadères dans le pays et 38% des pirogues. Les pirogues motorisées sont nombreuses, et donc les captures aussi. Les préfectures de Boffa et Boké se classent respectivement aux 2nd et 3e rangs. Dans la zone métropolitaine de Conakry, avec ses grands marchés de consommation locaux à besoins de consommation variés, et ses besoins de poissons d'exportation, les espèces de poissons débarquées sont diverses, et le pourcentage de poissons benthiques frais est aussi plus important que dans les autres régions.

Tableau 2-7 Débarquements par région (1998)

	Boké	Boffa	Dubrêka/Coya	Conakry	Forécariah	Total	
Nbre de débarcadères/villages	21	26	9	31	13	100	
Nbre de pirogues en service	390	671	160	901	239	2.361	
Pourcentage de pirogues motorisées (%)	25	32	12	61	35	41	
Captures	Petits pélagiques	5.297	13.232	877	9.669	1.567	30.642
	Otolithe	850	1.560	14	2.417	510	5.351
	Daurade	64	0	0	2.827	0	2.891
	Machoiron	444	801	0	833	513	2.591
	Mulet	4	379	84	984	83	1.534
	Autres	696	506	162	2.273	426	4.072
Total (t)	7.355	16.478	1.146	19.003	3.099	47.081	

Source: CNSHB

Les poissons débarqués dans les débarcadères et villages de pêcheurs des différentes

régions sont pratiquement tous (96%) destinés à la consommation domestique, et constituent une source d'approvisionnement en protéine importante. Sur les débarcadères, la plupart des poissons débarqués sont transformés en poissons fumés conservables par les femmes, et fournis aux villes de l'intérieur en empruntant la route principale partant de la zone littorale. Malgré le manque de moyens de transport et les difficultés d'approvisionnement en glace, des poissons frais conservés dans la glace sont distribués dans la zone de Conakry et partiellement dans la zone littorale. De plus, une partie des poissons benthiques comme les daurades, mérours, sont rachetés par des sociétés d'exportation de Conakry, et exportés vers les marchés européens frais conservés dans la glace. Les exportations annuelles sont d'environ 2.000 tonnes. Les espèces de poissons étant limitées et les exigences de fraîcheur et le contrôle de qualité sévères, les bateaux spéciaux embarquant de la glace pratiquant la pêche à la ligne des poissons nobles sont principalement basés dans la zone de Conakry pour l'approvisionnement en glace possible.

La zone littorale de Guinée à marnage variable, la zone d'assèchement à la basse mer est grande, et en particulier sur les débarcadères de la côte rocheuse autour de Conakry, l'entrée/sortie des pirogues et le débarquement des prises fait souvent problème. Les débarcadères/villages de pêcheurs régionaux sont éloignés de la route principale, et les routes non revêtues sont souvent impraticables, surtout pendant la saison des pluies. Il y a aussi beaucoup de villages de pêcheurs sur des îles inaccessibles depuis le continent. Et les installations de soutien à la pêche et les infrastructures de base ne sont pas aménagées. Pour l'approvisionnement en équipements, beaucoup de pêcheurs ont des problèmes pour l'approvisionnement en équipements de pêche tels que moteurs hors-bord, pièces, engins de pêche etc. En particulier, les moteurs hors-bord sont chers, et la plupart des pêcheurs ne peuvent pas les acheter. Il est donc nécessaire de prendre des mesures de soutien pour l'approvisionnement en équipements de pêche, par exemple système de crédit aux pêcheurs. Il y a aussi des problèmes avec les navires de pêche industrielle pour des dommages aux engins de pêche, collisions etc. Les frais de réparation des filets sont très élevés, et affectent considérablement le budget des foyers de pêcheurs. Il est nécessaire d'éviter de tels accidents et de protéger la pêche artisanale.

## **2-4 Pêche et pisciculture continentale**

### **Pêche continentale**

Les fleuves de Guinée se composent de plusieurs groupes de fleuves : à commencer par le fleuve Konkouré qui prend sa source dans les hauteurs de Fouta Djallon en Moyenne Guinée, traverse le territoire guinéen pour se jeter dans l'Océan Atlantique, le cours d'eau du fleuve Niger qui prend sa source dans les mêmes hauteurs, puis s'écoule de la Haute Guinée vers le Mali, et les fleuves tel que Diani qui apparaissent dans la bifurcation entre la Guinée Forestière et la Haute Guinée, passe par la Sierra Leone et le Liberia et se jette dans l'Océan Atlantique. La longueur totale des principaux fleuves est de 6.500 km, dont le cours d'eau du fleuve Niger comptant pour une longueur de 2.500 km. (FAO, 1997).

Actuellement, il n'y a pas de statistiques sur la pêche continentale de tout le pays, et les chiffres précises ne peuvent donc pas être saisis. Mais d'après le Schéma directeur du FAO (1997), la Guinée compte un total de 2.500 pêcheurs pratiquant la pêche continentale, dont 80%, soit 2.000 pêcheurs, sont concentrés sur le cours d'eau du fleuve Niger en Haute Guinée. La moitié de ces 2.000 pêcheurs sont pêcheurs professionnels, l'autre moitié agri-pêcheurs. La production halieutique annuelle est respectivement estimée à 2.500 t et 1.600 t, soit un total de

4.350 t.

Il est impossible d'estimer concrètement le total admissible de capture en ressources halieutiques des fleuves, mais si l'on applique l'effort de pêche de 50 kg/ha de la plaine d'inondation du delta central du fleuve Niger en République du Mali tel quel à toute la Guinée, et compte que la surface de plaines d'inondation est de 100.000 ha (FAO, 1997) pendant la saison des pluies, on obtient 5.000 t. Si l'on compare cette valeur à la valeur ci-dessus, le taux d'utilisation des ressources est légèrement inférieur à 90%, c'est une intensité de pêche adaptée qui correspond à la situation réelle.

Les pêcheurs professionnels sont pratiquement tous des gens appelés « Somono », ce qui signifie pêcheur en langue Malinké. L'ethnie Malinké est traditionnellement une ethnie d'agriculteurs, mais les Somonos, venus de la République du Mali en suivant le fleuve Niger il y a 100 - 200 ans, se sont installés en Haute Guinée et ont commencé à y pratiquer la pêche. Les Somonos utilisent des pirogues en bois de 6 à 10 m pour pêcher au filet maillant, au filet dérivant, à la senne, à l'épervier, à la palangre et à la nasse. La haute saison de pêche est la saison sèche où le niveau d'eau des fleuves baisse (janvier - juin), et la basse saison est la saison de crue ou des inondations (juillet - octobre). Pendant la haute saison, les Somonos quittent le village pour pêcher tout en habitant dans un site de camp appelé « campement » au bord du fleuve. Il arrive aussi que les Somonos se déplacent vers l'amont d'un même cours d'eau ou aillent plus loin que ce cours d'eau jusqu'à la Guinée Forestière (peu de pêcheurs) pour la recherche de poisson. En juillet, début de la saison des pluies, les pêcheurs quittent leur camp et rentrent au village, où ils continuent à pêcher minutieusement, ou bien ceux qui ont des terres de culture vivent difficilement de leur agriculture pour la consommation domestique. Pendant la saison des pluies, l'eau des fleuves devient trouble, et il est difficile de pêcher avec des pirogues sans moteur et des engins de pêche rudimentaires.

Les poissons capturés sont généralement expédiés frais au marché, s'il y en a un à proximité, par le campement. Par ailleurs, si les captures dépassent la capacité de transport des mareyeurs, ou bien si le campement est éloigné de tout marché, il n'y a pas d'autre solution que le fumage parce qu'il n'y a aucune d'installation de stockage des poissons capturés sur les itinéraires de distribution. C'est vrai que traditionnellement, les habitants apprécient le poisson fumé, mais le poisson frais les intéresse encore plus. Mais le volume des poissons frais et fumés en pêche fluviale est loin de pouvoir satisfaire les besoins des habitants, qui sont satisfaits par les chaînes de vente des poissons congelés importés par la COTRAG et la SONIT, et les bongas fumés. Les bongas fumés arrivent de Kamsar et de Joal, au Sénégal, qui sont deux grands lieux de production, mais depuis quelques années, les bongas sénégalais à bas prix sont plus nombreux. Le tableau ci-dessous indique le volume de distribution dans les quatre préfectures de la Haute Guinée objet de la présente étude, et la part de la consommation de produits halieutiques des deux préfectures de Kankan et Siguiri.

Tableau 2-8 Volume de distribution des produits halieutiques par forme dans les quatre préfectures de la Haute Guinée

Préfecture	Pêcheurs professionnels	Nbre de pirogues	Poisson d'eau douce frais	Poisson d'eau douce fumé	Poisson congelé importé	Bonga fumé	Total	Population des préfectures	Consommation par habitant
Kankan	219	145	51.375	43.575	1.060.800	318.240	1.473.990	262.547	5,6
Siguiri	288	149	189.958	96.560	352.300	300.030	938.848	271.594	3,5
Mandiana	168	70	2.427	1.059	1.710	3.800	8.996	170.881	0,1
Kouroussa	213	110	62.971			304.464	367.435	149.325	2,5
Total	888	474	306.731	141.194	1.414.810	926.534	2.789.269		

Unité: kg

Les populations sont celles du recensement de 1996.

Source: Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, 1999

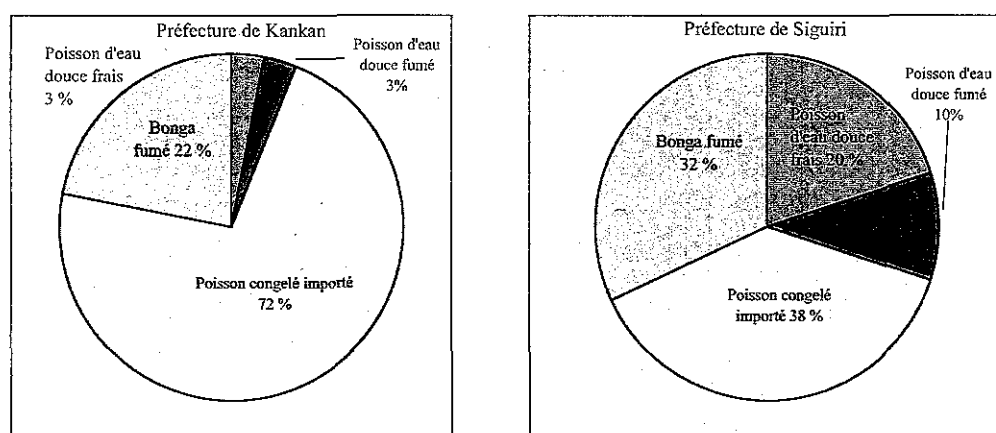


Figure 2-1 Pourcentage de la consommation des produits halieutiques par forme

La consommation annuelle de produits halieutiques par habitant est de 5,6 kg dans la préfecture de Kankan et de 3,5 kg dans celle de Siguiri, ce qui est largement au-dessous de la moyenne nationale de 13 kg. Mais les poissons capturés dans les étangs apparaissant dans les plaines d'inondation appelés mare ne sont pas inclus dans ces chiffres.

### Pisciculture continentale

Le climat chaud et humide avec des précipitations annuelles de 1.000 à 3.000 mm proche de l'Equateur de la Guinée offre des possibilités de piscicultures diverses dans toutes les zones à relief varié de la Guinée. On peut pratiquer la pisciculture sur les rizières de la région fertile du delta dans la partie littorale, la crevetticulture dans les zones d'eau saumâtre à mangroves, la pisciculture en cages flottantes dans les nombreux lacs et étangs artificiels et naturels de la zone de Fouta Djallon, la pisciculture sur les étangs saisonnière sur la plaine d'inondation du fleuve Niger, la pisciculture sur les étangs et retenues d'eaux en utilisant les zones humides de la Guinée Forestière, ce qui permet de dire que, du point de vue de l'environnement naturel, la Guinée présente de grandes possibilités pour le développement de la pisciculture.

Le développement de la pisciculture est la responsabilité de la Division pisciculture sous tutelle de la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du Ministère de

la Pêche et de l'Aquaculture. La Section aquaculture maritime qui vient d'être fondée dans cette division reste sans personnel, et le système de développement de la pisciculture au niveau d'exécution du gouvernement central se compose d'un chef de service et d'une Section aquaculture continentale comprenant 3 personnes. Personne dans le pays n'a fait des études spécialisées de pisciculture en tant que science appliquée, et il n'existe pas d'établissement d'étude ayant à son programme des cours de pisciculture. Deux employés sont actuellement en stage en Chine pour essayer de renforcer les ressources humaines, mais on n'atteint pas encore, au niveau gouvernemental, le renforcement des fonctions de développement de la pisciculture qui permettrait de soutenir et guider l'initiative de pisciculteurs privés, et il faudra du temps pour que cet environnement naturel favorisé permette la production piscicole.

En tant qu'installations de pisciculture gouvernementales, il y a des étangs piscicoles à Koba, près de Conakry et une installation de pisciculture de la crevette qui produit des alevins sur l'île de Tamara d'en face financés sur un prêt de 25 millions \$ US, mais l'exploitation est devenue difficile après le départ des techniciens français, et actuellement on recherche un nouveau co-gestionnaire qui assure l'entretien des installations (<http://www.fis-net.com/guinea/koba.html>). A la fin des années 1980, 2 installations gouvernementales de pisciculture ont été construites aux deux emplacements près de Mamou dans la région de Fouta Djalon, mais elles ne sont pas utilisées à cause du manque d'installations et la rupture de la construction.

S'appuyant sur le fait que les investissements du gouvernement dans les installations de pisciculture n'ont pas dans le passé permis d'atteindre la production, la Guinée a limité les zones et techniques dans les diverses possibilités de pisciculture, et adopté une politique de développement de la pisciculture donnant la priorité à la pisciculture en eau douce extensive dans la Guinée Forestière. Les conditions naturelles de la Guinée Forestière conviennent à la pisciculture, et comme le poisson y est cher parce que les frais de transport du poisson fumé et congelé est élevé vu la distance de la partie littorale, et que la demande de poisson frais n'est pas satisfaite, les conditions sont remplies pour l'exploitation piscicole ; la pisciculture de tilapia aux étangs privés visant la vente sur les marchés a commencé. (Actuellement 82 entités d'exploitation piscicole ont été confirmées en Guinée Forestière.) Le gouvernement promeut deux projets d'aide français pour le développement de la pisciculture dans cette région. Depuis 1994, la pisciculture extensive en Guinée Forestière se poursuit à Diéké, Préfecture de Yomou, située à l'extrême Est du pays, avec la coopération de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), et à partir de décembre 1999 a démarré le projet pilote du développement de la pisciculture continentale, basé à N'zérékoré en Guinée Forestière avec la collaboration de l'AFVP (Associations Françaises des Volontaires du Progrès). Mais le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, qui ne dispose pas encore d'un centre de développement de la pisciculture, a affecté un seul coordinateur de zone pour couvrir les 6 préfectures, ce qui montre que le développement de la pisciculture vient seulement de commencer en Guinée Forestière.